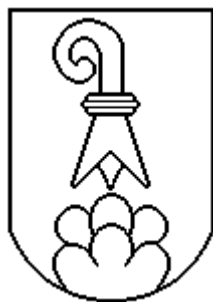


RAPPORT DE GESTION

2001



MUNICIPALITE DE DELEMONT

PREAMBULE

Première d'une nouvelle législature, l'année écoulée a été marquée par le renouvellement de l'ensemble des autorités et commissions communales, sans toutefois que le rythme et le volume de travail se réduisent pour autant.

A la fin de l'année, le Conseil communal a pris congé de M. Michel Sauvain, conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement, qui a présenté sa démission pour des raisons de santé. Le Conseil communal adresse à M. Sauvain, qui en sus de la gestion de son département, était la « conscience juridique » de l'Exécutif, ses remerciements sincères et chaleureux pour l'important travail accompli. Le Conseil communal a également vivement apprécié le soin qu'a pris M. Sauvain à transmettre ses dossiers à Mme Renée Sorg, nouvelle conseillère communale qui a pris sa succession.

En 2001, la Municipalité a renouvelé sa présentation, en mettant à jour son site internet et en éditant une nouvelle plaquette de présentation. Cet effort, joint aux importants travaux de réfection et d'entretien en voie d'achèvement en Vieille Ville, contribue à renforcer l'attractivité de la ville et à mettre en évidence ses atouts touristiques et urbanistiques. Il est d'autant plus désagréable de voir ces efforts contrecarrés par des actes de vandalisme toujours plus nombreux qui occasionnent des charges d'entretien accrues, des procédures juridiques et de nombreux autres désagréments.

La situation économique, qui s'annonçait favorable en début d'année, a connu après les événements du 11 septembre un « creux » qu'illustrent malheureusement la progression du chômage et la stagnation des rentrées fiscales.

Malgré ce reflux conjoncturel, 2001 a constitué une année record en matière de permis de construire. Au plan du logement comme au plan des locaux commerciaux et industriels, les chantiers se sont multipliés, ce qui permet d'espérer que la conjoncture reprendra sa croissance.

Au plan culturel, l'année a été marquée par le succès de la manifestation « Notes d'Equinoxe », organisée par la Municipalité en collaboration avec Espace 2. Cette manifestation se déroulera à nouveau en 2002, puis, par la suite, à un rythme biennal régulier.

Le Conseil communal et le Conseil de Ville ont entrepris en 2001 une réflexion approfondie sur l'avenir des Services industriels, à la lumière du processus de libéralisation des marchés de l'électricité en cours au plan fédéral. Le statut des Services industriels, leur organisation, la nature de leurs prestations (à réduire, maintenir ou étendre) feront l'objet de débats jusqu'à la fin de la présente législature dans le but de fournir aux citoyens des prestations de qualité dans un secteur qui connaîtra assurément de grands changements structurels.

Il est enfin toujours agréable pour le Conseil communal de rappeler qu'un nombre élevé d'élus, de fonctionnaires, de membres de commissions et autres citoyens actifs dans les domaines culturels, sportifs, économiques et sociaux contribuent à la vitalité de Delémont. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de nos remerciements sincères et chaleureux pour leur précieuse contribution à la gestion communale et à la qualité de vie à Delémont.

Pierre-Alain Gentil, maire
Jean-Paul Miserez, vice-maire
Michel Sauvain, conseiller communal (jusqu'au 31.10.01)
Rémy Meury, conseiller communal
Madeleine Amgwerd conseillère communale
Patricia Cattin, conseillère communale
Gilles Froidevaux, conseiller communal
Renée Sorg, conseillère communale (dès le 01.11.01)

Remarque : Les termes utilisés dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

(responsable : M. Pierre-Alain Gentil, maire)

1.1 Corps électoral

En 2001, le corps électoral s'est rendu une fois aux urnes pour se prononcer sur 2 objets, dont 1 a été accepté.

Votations du 2 décembre 2001

1) Le crédit de Fr. 3'638'000.- destiné à l'aménagement de terrains et de vestiaires au Prés-Roses

Electeurs inscrits	:	8364
Cartes rentrées	:	3060
Bulletins rentrés	:	3035
Bulletins blancs	:	45
Bulletins nuls	:	9
Bulletins valables	:	2981
Nombre de oui	:	1468
Nombre de non	:	1513
Participation	:	36,59%

2) Le crédit cadre de Fr. 250'000.- « pour améliorer la sécurité sur le chemin de l'école »

Electeurs inscrits	:	8364
Cartes rentrées	:	3060
Bulletins rentrés	:	3041
Bulletins blancs	:	29
Bulletins nuls	:	6
Bulletins valables	:	3006
Nombre de oui	:	1598
Nombre de non	:	1408
Participation	:	36,59%

1.2 Conseil de Ville

Président	:	M.	Alain Voirol
1 ^{ère} vice-présidente	:	Mme	Renée Sorg (jusqu'au 31.10.2001)
1 ^{ère} vice-présidente	:	Mme	Marie-Anne Rebetez (dès le 01.11.2001)
2ème vice-président	:	M.	Michel Rion
Scrutatrice	:	Mme	Françoise Doriot
Scrutateur	:	M.	Francesco Prudente
Secrétaire	:	Mme	Edith Cuttat Gyger

Le Conseil de Ville s'est réuni 12 fois en 2001, ce qui représente près de 30 heures de débats. Le taux de présence a été de 97%.

Le Bureau s'est réuni à 19 reprises, ce qui représente environ 9 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 4 résolutions, 22 questions écrites, 5 interpellations, 12 postulats et 20 motions, dont 1 motion interne.

Dix membres ont quitté cette autorité en 2001 : Mmes et MM. Pascal Prince, PCSI ; Danielle Boillat, PS ; Jean-Pierre Kohler, CS•POP ; Marthe Mertenat, PS ; Renée Sorg, PS ; Adrien Dubois, CS•POP ; Jean-François Scherrer, PS ; Paul-Henri Hirschi, PS ; Christiane Hennet, PLR ; Valéry Reber, PCSI.

Le Conseil de Ville a accepté les 83 objets que lui a soumis le Conseil communal, dont 2 ont été soumis au Corps électoral.

Le Bureau du Conseil de Ville a rencontré les Bureaux des Législatifs du Jura bernois et du Jura à Porrentruy.

1.3 Conseil communal

Président : M. Pierre-Alain Gentil, Département de la mairie
Adjoint : M. Jean-Paul Miserez, Département des travaux publics
Membres : M. Michel Sauvain, Département de l'urbanisme et de l'environnement, (remplacé par Mme Renée Sorg au 01.11.01)
M. M. Rémy Meury, Département des affaires sociales et du logement
Mme Madeleine Amgwerd, Département des finances et des écoles
Mme Patricia Cattin, Département de la culture de la jeunesse et des sports
M. Gilles Froidevaux, Département de l'énergie et des eaux
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, secrétaire communale

En 2001, le Conseil communal a tenu 43 séances et le taux de présence s'est élevé à 94,5%.

1.4 Administration générale et Secrétariat communal

Parmi les tâches dévolues à l'administration générale se trouvent l'accueil et la mise sur pied de certaines manifestations.

Ainsi, les 31 août et 1^{er} septembre 2001, Delémont a accueilli, en collaboration avec Moutier, plus de 200 membres des Exécutifs des villes suisses, qui se réunissent chaque année en congrès sous l'égide de l'Union des Villes Suisses.

La Journée des Villes Suisses, comme la Schubertiade ou la Fête romande de gymnastique, a permis de démontrer que Delémont pouvait parfaitement accueillir des manifestations d'ampleur nationale.

C'est également un bon moyen de faire connaître la région et ses spécificités.

1.5 Informatique

La première version du site Internet de la ville de Delémont a été accessible le 1^{er} semestre de l'année 2001. Depuis octobre 2001 au 20 février 2002, le nombre de visiteurs a dépassé les 12'500.

En début 2002, le site sera amélioré (traduction de l'accueil, remise à jour de la base de données des adresses utiles, ajout d'informations avec affichage des offres d'emplois communaux). De plus, il est prévu d'héberger les sites de plusieurs sociétés locales à but non lucratif (pompiers, associations sportives, etc.).

Les faits marquants de l'année 2001 ont été l'acceptation par le Conseil de Ville du crédit TIC 2002 et du crédit de câblage en fibre optique des différents bâtiments communaux de la ville ainsi que des écoles du Château et du Gros-Seuc. Une partie des travaux ont déjà été réalisés dans le cadre d'une collaboration avec le service informatique du Canton et la société Cablecom. En effet, les partenaires susmentionnés ont des projets similaires à ceux de la Municipalité et la réalisation des travaux en commun permettent de partager les investissements.

Le parc informatique est complètement renouvelé, certains services ont été dotés de postes de travail supplémentaires ou plus performants, selon les besoins. Les services périphériques (UAPE, Ludovie) ont également été équipés d'ordinateurs. Aucun incident marquant, aucune panne perturbante n'est survenue lors de l'exercice écoulé.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière d'informatique se poursuit à la satisfaction générale. Un club des utilisateurs a été créé et se réunit régulièrement. Son activité consiste notamment à émettre des demandes d'amélioration des modules applicatifs et de créer une entraide entre les utilisateurs. Le principal changement survenu est le changement de stratégie de communication avec les autres communes. En effet, nous avons supprimé les lignes louées Swisscom trop onéreuses et peu performantes par une liaison internet utilisant la technologie VPN (Virtual Private Network), solution fiable et qui a permis une économie substantielle.

1.6 Personnel

Mutations

En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.

Le Conseil communal a nommé :

- M. Alex Girardin, caporal de police, au poste de sergent de police;
- M. Patrick Chèvre, ouvrier TP 3, au poste d'ouvrier TP 2.

Neuf fonctionnaires ont demandé à réduire leur temps de travail.

A fin 2001, l'effectif du personnel communal régulier de la Commune municipale était de 146 (141 à fin 2000).

Jubilaires

M. Pierre Chèvre a été fêté pour 35 ans de service;
M. Carlo Boillat a été fêté pour 30 ans de service;
M. Gianni Dorigo a été fêté pour 30 ans de service;
M. Gérard Membrez a été fêté pour 25 ans de service;
M. Francis Scherrer a été fêté pour 25 ans de service;
M. Pascal Challet a été fêté pour 20 ans de service;
Mme Marie-Claude Fleury a été fêtée pour 20 ans de service.

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2001 s'est élevé à 172 personnes contre 178 l'année précédente. Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 41 (36 en 2000) auxiliaires permanents (concierges, concierges d'écoles, institutrices des devoirs surveillés);
2. 131 (142) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage).

Apprenti-e-s

Les apprenti-e-s (employé-e-s de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante :

- 4 en première année;
- 3 en deuxième année;
- 5 en troisième année.

Caisse maladie

298 personnes (283 en 2000; 287 en 1999) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

En 2001, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 1'419 (1'481 en 2000, 1'092 en 1999, 1'001 en 1998 et 1'215 en 1997). Trois fonctionnaires ont été remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, quatre demandes AI étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

Durée de l'absence	Ass. maladie	Ass. accident professionnel	Ass. accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
<i>Absences inférieures à 3 jours (sans certificat médical)</i>	161*	1	0			162
<i>Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical</i>	1002	174	81			1257
<i>Total intermédiaire</i>						1419
<i>Congé payé</i>				195		195
<i>Cas AI - (demandes en cours)</i>	604				232	372
<i>Total général</i>						1986

* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées :	199	
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :	167	
Jours d'absence totaux par le nombre de postes :	11.89	(1986 / 167)
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident :	8.50	(1419 / 167)

1.7 Utilisation du Fonds pour le développement économique

En 2001, le Conseil communal a prélevé 57'420.30 francs sur le Fonds pour le développement économique. Ces prélèvements ont servi aux financements suivants (en chiffres arrondis) :

- Soutien à l'exposition BIMO (édition 2001) 5'000.--
- Edition d'une nouvelle plaquette de présentation de la ville 34'500.--
- Appui au Musée jurassien pour sa présence dans la brochure « La Route de l'horlogerie » 500.--
- Renouvellement du porte-document présentant la ville, ainsi que les photos l'accompagnant. Ce document est remis aux visiteurs présents à Delémont pour des assemblées, congrès, etc., ainsi qu'aux nouveaux arrivants 17'500.--

A noter que lors de l'établissement de nouveaux documents graphiques (photos, logos, mises en page spécifiques, etc.), la Municipalité a acquis les droits d'auteurs des éléments conçus et pourra ainsi librement en disposer ultérieurement, si elle le souhaite.

Au 31 décembre 2001, le Fonds était doté d'un reliquat de 69'237.55

1.8 Archives

Généralités

Au cours de l'année 2001, l'archiviste a participé aux séances de la Commission de dénomination des rues et du Groupe de travail « Arsenal ». Il a poursuivi sa collaboration aux groupes de travail chargés de la présentation de la Ville de Delémont sur Internet et de la réalisation d'un nouveau dépliant touristique de la Société d'embellissement et de développement. Il a aussi participé à la mise sur pied du Cours des guides organisé conjointement par la Commune et l'Université populaire. Il y a participé en présentant l'histoire de la ville de Delémont.

Inventaires et instruments de recherche

La confection du *Répertoire général des archives* s'est poursuivie avec la réalisation d'une version plus détaillée de la section B (XIXe-XXe s.) et la continuation des répertoires pour les périodes de l'ancien Evêché de Bâle (section E) et de l'Etat français (section F). En ce qui concerne l'inventaire de la correspondance non classée des XIXe et XXe s., les dossiers des années 1892 à 1902 ont fait l'objet d'un premier examen.

Versements de fonds et acquisitions

En 2001, les archives ont reçu les dossiers de la Commission de conciliation des baux et loyers 1998 (3 cartons), Le Secrétariat des Ecoles primaires a versé les Registres, procès-verbaux et documents divers des années 1983 à 1998 (28 cartons), le Secrétariat communal les dossiers Décès 1996-1998 (6 cartons). Les Archives ont en outre reçu quelques publications, dont l'ouvrage de Jean-Louis Rais sur les rues de Delémont.

Prêts de documents

Les Archives ont prêté à plusieurs reprises des dossiers concernant les décès, tutelles et successions au Secrétariat communal et au Service des affaires sociales et du logement. Le plan du projet de tramway Gare-Hôtel de Ville de 1911 a été prêté pour copie pour le stand de Vicques à une exposition à Rossemaison.

Renseignements/recherches / Consultation des archives

L'archiviste a répondu à dix-huit demandes de renseignements, nécessitant des recherches : quatre provenaient de l'administration communale et douze de particuliers. Neuf concernaient des personnes, y compris deux recherches en paternité ; cinq des bâtiments publics ou privés et quatre divers sujets, dont l'une a conduit à la réalisation d'une liste des maîtres bourgeois et maires de la ville depuis le XV^e s. à nos jours.

Onze personnes sont venues aux Archives pour consulter des plans et documents pour des recherches diverses : histoire du cimetière, décharge des Prés Roses, correction de la Sorne, restauration de l'église St-Marcel, décharges publiques, tracé du chemin de fer Delémont-Mervelier (projet), émigration au XIXe s., Pont de la Maltière.

1.9 Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2001, la Commission de conciliation en matière de bail a traité 52 dossiers. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 67 rapports de bail, ce qui représente une sensible diminution au regard de l'année précédente.

Notre commission a siégé à 43 reprises, traitant ainsi 43 dossiers en séance de conciliation. Neuf affaires n'ont donc pas donné lieu à séance.

Sur les 43 dossiers traités en séance, 26 ont abouti à une conciliation, 10 à un échec, 4 à une décision et 1 à un retrait. Pour les deux dossiers restants, la Commission de conciliation a appris au cours de la séance qu'une procédure d'expulsion avait été introduite, entraînant par là son dessaisissement.

Au palmarès des affaires les plus fréquentes figurent les résiliations de bail, les contestations de hausse de loyer ainsi que les cas de loyers impayés et de frais de remise en état des lieux.

Parmi les membres de la commission, deux nouvelles têtes ont fait leur apparition en 2001, à savoir Mme Corinne Flückiger, entrée en fonction dans le courant du mois d'avril en qualité de secrétaire, en remplacement de Mme Corine Sarazin, démissionnaire, et M. Patrice Wannier, en qualité d'assesseur "bailleurs". Par ailleurs, la présence d'un vice-président a permis de décharger de manière sensible le président.

1.10 Contrôle des habitants

Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 2000

Documents établis

888 (865) demandes de cartes d'identité suisses
685 (728) demandes de passeports suisses (prolongations ou nouveaux documents)
38 (24) actes d'origine pour ressortissants de Delémont (non-bourgeois)

Les cartes d'identité procurent un bénéfice de Fr. 18.-- pour un adulte et de Fr. 11.-- pour un enfant.

Les demandes de passeport donnent lieu à un émolument de Fr. 10.-- et les actes d'origine procurent un bénéfice de Fr. 18.--.

Evolution de la population en 2001

Chiffres communiqués par Mme Chèvre, officier d'état civil

Naissances	139	(133)
Décès	87	(110)
Mariages	80	(97)
Divorces	35	(26)
Naturalisations	45	(22)

<u>Etat de la population</u>	<u>au 31.12.2001</u>	<u>au 31.12.2000</u>	<u>Différence</u>
<u>Suisses</u>	8619	8532	+ 87
Hommes	4021	3966	+ 55
Femmes	4598	4566	+ 32

<u>Etrangers</u>	2835	2776	+ 59
Hommes	1530	1493	+ 37
Femmes	1305	1283	+ 22
<u>Au total</u>	11454	11308	+ 146
Hommes	5551	5459	+ 92
Femmes	5903	5849	+ 54

<u>Année</u>	<u>Pop. totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2001	11454	8619	2835
31.12.2000	11308	8532	2776
31.12.1999	11385	8611	2774
31.12.1998	11471	8667	2804
31.12.1997	11583	8792	2791
31.12.1996	11629	8819	2810
31.12.1995	11824	9007	2817
31.12.1994	11862	9133	2729
31.12.1993	11837	9156	2681
31.12.1992	11821	9206	2615
31.12.1991	11894	9230	2664
31.12.1990	11872	9240	2632

Statistiques diverses (au 31.12.2001)

<u>Personnes en séjour</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
Suisses	38	42	80
Etrangers + Candidats à l'asile	57	34	91
Total général			171

<u>Répartition selon état civil (population totale)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Célibataires	2544	(2534)	2179	(2218)
Divorcé(e)s	250	(258)	388	(384)
Marié(e)s	2485	(2516)	2476	(2501)
Marié(e)s-seul(e)s	75	(70)	53	(35)
Séparé(e)s	96	(110)	122	(126)
Veuf(ve)s	101	(110)	685	(681)

Répartition par confession (population totale)

Catholiques	4024	(4066)	4408	(4451)
Protestants	610	(614)	686	(691)
Autres conf. (ni catholique, ni protestant)	591	(597)	520	(519)
Sans confession	326	(321)	289	(284)

Répartition par lieu d'origine (suisses)

Confédérés	3784 (3748) personnes
Jurassiens	4915 (4877) personnes

<u>Répartition par permis (population étrangère)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Permis saisonnier (A)	1	(5)	8	(6)
Autorisation temporaire	20	(5)	18	(17)
Permis en suspens	--	(1)	--	(--)
Permis de séjour (B)	277	(287)	319	(311)
Permis d'établissement (C)	1232	(1200)	960	(949)
Admissions provisoires	--	(84)	--	(53)

Permis pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 116'209.--	(Fr. 113'353.--)
Versé au Canton	Fr. 78'020.--	(Fr. 76'474.--)
Bénéfice pour la Commune	Fr. 38'189.--	(Fr. 36'879.--)

Durant l'année 2001, 1253 (1244) permis pour étrangers "B et C" ont été renouvelés dans notre Commune.

Commentaire

L'augmentation de la population totale de 146 personnes est réjouissante. Il faut toutefois relativiser quelque peu ces chiffres. En effet, environ 50 requérants d'asile ont reçu le permis « B » et entrent de ce fait dans les statistiques.

D'autre part, 45 ressortissants étrangers ont acquis la nationalité suisse. Cela pondère d'autant la population étrangère et vient s'ajouter aux ressortissants suisses.

Ressortissants étrangers classés selon la nationalité et le nombre

Italie	741	Afghanistan	7
Espagne	569	Algérie	7
Yougoslavie	435	Cuba	7
France	245	Roumanie	7
Portugal	211	Thaïlande	7
Turquie	113	Bangladesh	6
Bosnie-Herzégovine	65	Japon	6
Sri Lanka	52	Philippines	6
Rép. Fédérale d'Allemagne	42	Colombie	5
Macédoine	37	Rép. Dominicaine	5
Belgique	36	Russie	5
Angola	35	Soudan	5
Cameroun	32	Ile Maurice	4
Maroc	22	Pakistan	4
Brésil	20	Sénégal	4
Rép. Démocratique du Congo	18	Togo	4
Iran	15	Côte d'Ivoire	3
Irak	13	Ghana	3
Pologne	12	Pérou	3
Cambodge	10	Suède	3
Etats-Unis d'Amérique	10	Argentine	2
Ethiopie	10	Chine	2
Autriche	9	Hongrie	2
Canada	9	Kenya	2
Chili	9	Nouvelle-Zélande	2
Croatie	8	Uruguay	2
Grande-Bretagne	8	Vietnam	2
Rép. Tchèque	8		

Puis, avec 1 ressortissant chacun : Albanie, Guinée, Inde, Israël, Liban, Luxembourg, Mali, Moldavie, Népal, Nigeria, Pays-Bas, Seychelles, Slovaquie, Slovaquie, Syrie, Tunisie, Ukraine, Zimbabwe.

1.11 Jumelages

Jumelage avec Belfort

Comme de coutume, les jardiniers de la Municipalité ont participé à la décoration d'un massif à l'occasion du Marché aux fleurs belfortain. La réciprocité s'est concrétisée avec la décoration, par les jardiniers de Belfort, du massif route de Bâle / avenue de la Gare.

Jumelage avec le Nicaragua

A la suite des démarches effectuées en 2001, la Municipalité a complété son soutien visant à créer un fonds rotatif de production en faveur de petits producteurs. La somme de Fr. 5'800.-- a ainsi été accordée. La somme mise à disposition par la ville atteint 6'000 US \$ et constitue un fonds remboursable sur cinq ans.

Ce prêt permet de mettre à disposition de petits producteurs des petits crédits pour la culture vivrière et l'élevage de petits animaux.

A noter que dans la conjoncture prévalant au Nicaragua, les bénéficiaires de ce fonds n'ont pas accès au crédit classique privé, les banques jugeant les garanties insuffisantes.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Malgré les relations difficiles avec Riù de Mori, des contacts réguliers sont entretenus par la ville.

En 2001, pour marquer son soutien à la culture roumaine, Delémont a participé à l'accueil du Chœur de chambre de l'Université des Arts « George Euscu », en collaboration avec Opération villages roumains. Ainsi, un concert de grande qualité réunissant une quarantaine de choristes, a été mis sur pied pour le plus grand plaisir des mélomanes présents.

1.12 Commission de la mairie

Séances

Nombre : 8 en 2001, dont 1 visite du hangar des pompes, 2 du cimetière, 1 des locaux de la police locale à l'Hôtel de Ville et 1 du poste de police de la Chaux-de-Fonds.

Restaurants, hôtels, magasins d'alimentation, boucheries, débits occasionnels

Dès le 1^{er} janvier 2001, tous les contrôles des établissements publics sont effectués par l'inspecteur cantonal des denrées alimentaires. Chaque membre de la commission a reçu en fin d'année un rapport d'appréciation de son activité pour notre ville en 2001.

Foires mensuelles

	2000	2001
Janvier	29 forains	31 forains
Février	38	46
Mars	56	46
Avril	73	52
Mai	75	80
Juin	76	75
Juillet	73	74
Août	50	60
Septembre	59	33
Octobre	58	52
Novembre	19	39
Décembre	51	44
	<hr/>	<hr/>
	657	632
	./ 25 forains	./ 9.61%

Cimetière et funérarium

Pour l'an 2001 il y a eu 91 décès sur la commune de Delémont, dont :

- 61 incinérations
- 14 enterrements
- 13 enterrements à l'extérieur
- 3 dons du corps à la science

On constate une proportion toujours croissante d'incinérations par rapport aux enterrements.

1.13 Service de police

Préambule

Le corps de la Police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative et l'autre composée des agents en uniforme. Les deux unités sont sous la responsabilité du commissaire.

La partie administrative, composée de 3 personnes, gère la correspondance inhérente au service, les diverses autorisations de parcage, les marchés, les procès-verbaux des manifestations, les factures, la délivrance des vignettes pour les cycles et les chiens, la gestion des objets trouvés, le traitement des amendes d'ordre et le CCP. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait également partiellement partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme (11 personnes) sont identiques à celles des années précédentes. Une nouveauté toutefois : l'introduction du service 24 heures sur 24 avec la collaboration de la Police cantonale.

En 2001, la grande primeur à la police locale est l'engagement de personnel féminin au sein du corps en uniforme. En effet, le conseil communal a nommé Mmes Maryline Petermann et Corinne Altermath comme agentes à la police locale. Elles ont débuté leur formation à l'Ecole suisse de Police de Neuchâtel en janvier 2002 et seront intégrées au corps dès le 1^{er} juin 2002. Ces engagements sont consécutifs au départ de l'agent Mouttet, qui a rejoint la police ferroviaire, et à la création d'un poste supplémentaire accepté par le Conseil de Ville.

Instruction

Les agents ont suivi divers cours à l'Institut suisse de Police à Neuchâtel et Genève, notamment sur l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale. Ils ont poursuivi leur formation sur l'outil informatique. Toutes ces instructions sont suivies dans le cadre de la formation permanente.

Activités

Les tâches de contrôles et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. Un groupe de travail avait été créé en 1999 en collaboration avec la Police cantonale, le Juge des Mineurs et le Procureur, afin de réfléchir aux mesures à prendre. Suite à plusieurs plaintes de personnes pour lésions corporelles et aux doléances des restaurateurs, la Municipalité a adressé un rapport rédigé par le commissaire de police au Ministère public.

Ce dossier recensait tous les faits qui se sont déroulés entre la 2^e partie de l'année 2000 et le début 2001. Au vu des éléments relatés dans ce rapport, le Procureur jugea les faits assez graves pour décider l'ouverture de l'action publique et donner les moyens aux polices locale et cantonale de traiter ces affaires sous la forme de l'enquête préliminaire de police.

Une douzaine de personnes ont été convoquées et auditionnées à partir de mai 2001. Des mesures sévères ont été prises à leur encontre (dénonciation pour lésions corporelles, émeutes, menaces, injures, interdiction de fréquenter 13 établissements publics en ville de Delémont, etc.). Il semble que ces mesures ont porté leurs fruits. Il faut toutefois se garder de se reposer sur ses lauriers et remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier.

Dans le courant de l'année, 2 agents ont été désignés pour effectuer le contrôle de tous les établissements publics de la ville. Cette opération s'est déroulée sur tout le canton en même temps (Delémont et Porrentruy par la police locale, et le reste du canton par POC/JU). Elle avait pour but de s'assurer que les restaurateurs sont en conformité avec la loi (affichage des prix, application de la loi sur la protection des mineurs, proposer une liste d'au moins 3 boissons non alcoolisées moins chères que la meilleur marché des boissons alcoolisées). En ville, 28 restaurateurs ont été dénoncés pour non respect de l'une ou l'autre des prescriptions énoncées ci-dessus. Les contrôles s'étendent actuellement aux magasins qui vendent de l'alcool.

Un effort particulier a été consenti pour l'éducation routière dans les écoles ainsi que la formation de la première volée de patrouilleurs scolaires. Ce ne sont pas moins de 220 heures qui ont été consacrées à ces tâches.

Le nombre des réquisitions administratives est resté stable en 2001, 790 contre 800 en 2000, 446 en 1999 et 415 en 1998. Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements du Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, rapports de renseignements et demandes de naturalisation, etc. Ces dernières sont en hausse. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont en forte hausse : une centaine de dénonciations ont été établies en 2001.

De nouvelles tâches sont venues s'ajouter à la déjà longue liste des activités de la police locale. Avec la mutation interne de l'app. Bianchi, les activités de contrôleur des denrées alimentaires et de contrôleur officiel pour la régie fédérale des alcools lui ont été attribuées. Cet agent a également effectué les contrôles liés au recensement fédéral, traitant env. 150 dossiers qui n'avaient pas été correctement remplis.

Autre activité en nette augmentation : la pose de signalisation pour les chantiers en ville. Il n'y a pratiquement plus une semaine sans pose ou enlèvement de signalisation. Les chantiers du projet « Danse sur la Doux », de « Migros » et « Route de Moutier » ont, entre autres, exigé une participation active de la police locale.

Certains délits sont en nette augmentation, en particulier les dommages à la propriété sur les biens privés et communaux. Chaque acte de vandalisme occasionne un constat et la rédaction d'une plainte pénale.

Quelques chiffres

Parcomètres : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 450'309.-- (352'641.-- en 2000) avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Hôpital et Coherchan. Cette nette augmentation est liée à la mise en stationnement payant du parc de l'Hôpital et de la Vieille Ville.

Les diverses autorisations de parcage annuelles produisent des recettes pour Fr. 25'120.--. Les autorisations pour les parcs de Bellevoie et Losinger ainsi que les autorisations de parcage diverses produisent, quant à elles, des recettes pour un montant de Fr. 22'351.--.

Radars : 20 contrôles radar en 2001 (22 en 2000) ont été effectués sur le territoire communal. 3484 véhicules (3073) ont été contrôlés parmi lesquels 105 soit 3 % (153 4.69%) en infraction. Les encaissements se montent à fr. 11550.-- (Fr.12'780.-- en 2000).

Permis de nuit : 201 (218) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 19'750.--(Fr. 23'050.--)

Chiens : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à Fr. 23'110.-- contre Fr. 22'800.- en 2000. On recense 488 chiens dans la commune.

Cycles : 1545 vignettes ont été vendues (1845 en 2000, 1881 en 1999, 2121 en 1998) pour un montant de Fr. 4'017.--. Nous constatons, année après année, que le nombre de vignettes vendues est en diminution.

Amendes d'ordre : le nombre d'amendes d'ordre est en diminution. Cela s'explique de plusieurs manières : le prix des amendes rend l'automobiliste plus respectueux des règles ; l'interruption des contrôles dans la Vieille Ville durant la période de transition entre la zone bleue et la mise en stationnement payant ; l'introduction de l'horodateur individuel (Hisa) est certainement pour beaucoup dans la baisse des amendes d'ordre. Cet appareil améliore grandement le confort des automobilistes.

3000 amendes ont été encaissées en 2001 pour un montant de Fr. 139'000.-- contre 4000 amendes (Fr. 173'775.--) en 2000.

Vente de cycles : elle a permis de liquider plus de 40 cycles, 4 cyclomoteurs et diverses pièces pour un montant de Fr. 1'240.--.

Soutien à des manifestations publiques : année après année, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » : Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, Cirques, Jura Trophée, Comptoir delémontain, Marché de Noël, etc., soit des événements ponctuels (en 2001) : Note d'Equinoxe, Jardin du Rire, Journée sur la mobilité, Raid Suisse-Paris, Animation Vieille Ville etc. Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des TP, SI, ainsi que de la Police locale.

Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est perçue lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial.

Pour 2001, cet appui a concerné plus de 38 manifestations. Le total des frais s'est monté à près de Fr. 70'000.-- et la Ville a pris à sa charge environ Fr. 50'000.--, soit plus de 70%.

Appels téléphoniques : près de 16'734 appels téléphoniques ont été réceptionnés par la Police municipale contre 16'200 en 2000.

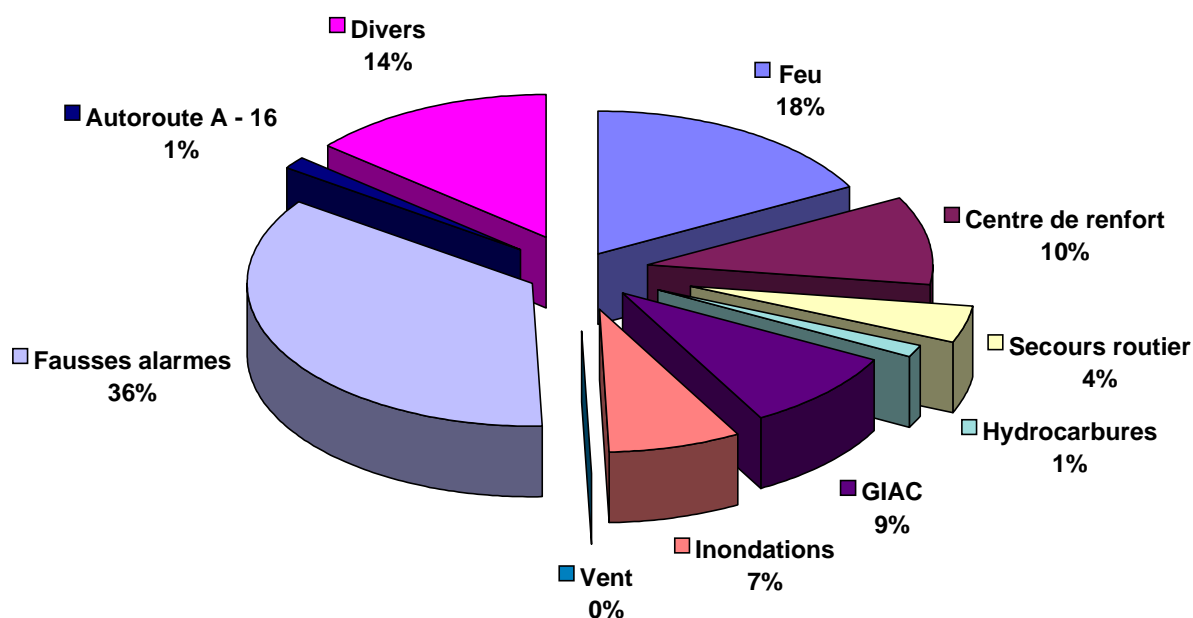
1.14 Corps des sapeurs-pompiers (CSP)

L'année 2001 n'a pas été, du point de vue des interventions, particulière. Les 150 interventions montrent un fort taux de fausses alarmes (36%), ce qui pose un problème de crédibilité. Les installations de détection devraient pourtant être suffisamment fiables pour ne pas déranger les sapeurs-pompiers « pour rien » !

D'autre part, il n'y a pas eu d'orages violents engendrant de nombreuses inondations, contrairement aux années précédentes. Mais leur probabilité et leur fréquence échappent évidemment à l'être humain !

Une vingtaine de cas de colis et lettres suspectées d' « anthrax », suite aux événements du terrorisme ont sollicité le Centre de Renfort Chimique. Bien sûr, aucun cas ne s'est révélé positif. Toutefois les personnes touchées étaient sérieusement ébranlées par ce qui leur arrivait.

Les 150 interventions du Centre de Renfort de Delémont en 2001



CR, état au 1.1.2002

Plus de samaritains !

Suite aux démissions (pour raison d'âge) de la plupart des samaritains, le CSP a décidé de supprimer la section des samaritains incorporés. Le seul « survivant » suivra les cours ordinaires du Centre de Renfort et y sera complètement intégré. Le CSP travaillera à l'avenir de manière plus intensive encore avec le service des urgences de l'Hôpital régional.

Mutations et promotions ; recrutement

Au chapitre des mutations et promotions, citons :

- Georges Bindit, Adrian Schulé et Marcel Béguelin, sapeurs-pompiers, ainsi que Pia Baumann, Bébeth et Jacques Galeuchet, samaritains, quittent le Corps SP pour raison d'âge, avec remerciements pour leurs loyaux services.
- Jean Froidevaux, Patrick Gorrara, Jean-Marie Steulet et Orlando Di Méo quittent pour raisons diverses (professionnelles ou privées)



Photo de groupe du Centre de Renfort de Delémont, version 2001



Exercice de secours routier, en collaboration avec les services ambulanciers et les samaritains.

Jacques Marchand est promu fourrier, succédant ainsi à Jean Froidevaux, démissionnaire ;

Sont également promus :

- Les sapeurs Asaël Droz, Jules Hertzeisen, Julien Jaussi, Cosimo Prudente et Stéphane Renaud, au grade d'appointé ;
- Les appointés Thierry Burnier, Marius Froidevaux, Laurent Michel et Luciano Prudente, au grade de caporal.

D'autre part, des membres du Centre de Renfort ont suivi avec succès des cours : 1 chauffeur, 8 porteurs d'appareils respiratoires, 4 machinistes et 4 spécialistes de la lutte contre les événements chimiques.

Au niveau du recrutement, il faut signaler qu'il devient toujours plus difficile de persuader des jeunes gens et de jeunes filles de s'engager comme sapeur-pompier. Une solution devra pourtant être trouvée rapidement, afin d'assurer un effectif suffisant. Surtout avec le nombre et le genre de tâches en nette augmentation.

Nouvel inspecteur

Didier Gunzinger, actuel vice-commandant, a été nommé inspecteur de l'arrondissement 8 (Haute-Sorne).

Une nouvelle (ancienne) échelle remorquable !

Le remplacement de l'échelle remorquable, prévu dans le crédit-cadre, a pu être fait sans trop de frais. En effet, une échelle d'occasion en bon état s'est offerte au CSP. Profitant de cette opportunité, le CSP a fait une bonne affaire et de sérieuses économies. L'engagement de cette échelle est essentiellement prévu pour les ruelles étroites de la Vieille Ville ainsi qu'en appoint de l'échelle automobile.

Loi cantonale de défense feu en vigueur en 2002 ; financement du Centre de Renfort dès 2003 (si tout va bien...)

La nouvelle loi cantonale est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2002. Toutefois, rien n'a été entrepris auprès des communes du district pour la participation de ces dernières aux frais du Centre de Renfort. La Municipalité a interpellé à ce propos les services cantonaux compétents. L'Assurance immobilière a toutefois augmenté de 30 à 70 % son taux de subventionnement pour les investissements du Centre de Renfort dès 2002.

Etat-Major 2002

L'Etat-major pour l'an 2002 se compose comme suit : Claude Ramseier, commandant ; Didier Gunzinger, 1^{er} vice-commandant ; Yves Burki, 2^{ème} vice-commandant et chef matériel ; Jocelyn Donzé, Pascal Monney, Joseph Cavallo, Christophe Kaiser, Rémy Membrez, et Albert Vogel, officiers ; Jacques Marchand, fourrier et Alain Charmillot, sergent-major.

1.15 Protection civile

Etat-Major

L'Etat-Major de l'organisation de la protection civile s'est réuni à 2 reprises, les 22 août et 15 novembre 2001, pour un rapport d'un jour, avec pour tâche l'organisation dans les différents services, la répartition des effectifs respectifs, l'organisation des rapports d'incorporation, des cours cantonaux et fédéraux et communaux, l'aide en cas de catastrophes, les visites de l'abri public de 75 places à la rue de Chêtré et de l'installation des Ordons ainsi que l'informatisation du plan d'attribution.

Service cantonal de la sécurité et de la protection

Le Canton du Jura a organisé, en 2001, différents cours d'instruction, auxquels des incorporés de la Ville ont été convoqués. Ces cours représentent 186 jours de service et ont été organisés, pour une partie, dans les installations de la Blancherie, à Alle et à Tramelan.

Exercices communaux et rapports d'incorporation

Trois cours de répétition du service sanitaire se sont déroulés les 7 février, 20 avril et 17 et 18 mai 2001 à Delémont, accueillant respectivement 8, 13 et 41 participants.

Cinq rapports d'incorporation obligatoires d'un jour ont été organisés pour l'incorporation des nouveaux astreints, soit 86 personnes.

Cours fédéraux

M. Marcel Sauser a suivi un cours pour instructeurs à Schwarzenburg du 26 au 29 novembre 2001.

MM. Louis Belle et Angelo Limongelli ont suivi avec succès le cours de cadres pour chefs du service assistance à Schwarzenburg du 12 au 16 mars 2001.

Aide en cas de catastrophe – engagement à Soubey

Le Canton a organisé un cours les 17 et 18 avril 2001, pour venir en aide à la commune de Soubey, suite à l'éboulement. Neuf Delémontains y ont participé.

Nominations

Le Conseil communal a nommé dès le 1^{er} juin 2001, MM. Louis Belle et Angelo Limongelli, en qualité de chefs du service assistance.

Locations

Quelques sociétés civiles ont utilisé les installations de la protection civile de la Blancherie

Essai des sirènes

L'essai des sirènes de la protection civile a eu lieu le mercredi 7 février 2001 à 13h30. Aucune défaillance n'a été signalée.

x x x x x x x x x x

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

(responsable : M. Rémy Meury, conseiller communal)

Introduction

A la fin de l'année 2000, la nouvelle loi d'action sociale a été adoptée avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2002. L'année 2001 a été consacrée aux dispositifs à mettre en place dans la perspective de l'application de cette loi importante. Le Conseil communal a demandé au Département cantonal des affaires sociales, comme la loi le permet, une délégation de compétence pour octroyer l'aide sociale, demande qui a été acceptée. Les responsables de la Ville ont participé, au niveau cantonal, à des groupes de travail chargés de coordonner les activités cantonales et communales. La mise en place de la nouvelle législation sociale n'est pas sans poser des problèmes. Le Département tente de les résoudre en ayant toujours à l'esprit les intérêts de sa population.

2.1 Logement

La Société coopérative delémontaine d'habitation a des difficultés pour financer son projet "Le logement du futur", rue du Voirnet. Un dossier a été constitué dans le but de la recherche d'investisseurs. D'autre part, une demande de subvention auprès de la Confédération a été déposée par la Ville pour les équipements. L'Office fédéral du logement a accepté cette demande en date du 4 décembre 2001. La subvention portera sur 12,50% de Fr. 768'700.--. La Délégation du logement, comprenant la Mairie et l'Urbanisme, sous la présidence du Département des affaires sociales et du logement, s'est réunie 4 fois pour traiter les affaires la concernant. Il convient de signaler en particulier un projet d'échange de terrain favorable à l'installation de l'HES/SO sur le terrain communal de la route de Rossemaison (anciens terrains Swisscom). Nul doute que l'installation du secrétariat de cette école, si elle se concrétise, favorisera l'attractivité de la ville.

2.2 L'aide sociale

En ce qui concerne le nombre de dossiers traités, il y a lieu de relever que 87 (99 en 2000) nouvelles décisions ont été prises en 2001 pour 1 refus. Il y a 344 (329) dossiers d'aide sociale ouverts. Le service gère en outre 4 (4) dossiers de personnes en âge AVS vivant en institution.

Derrière les dossiers, il y a des personnes. Souvent celles-ci considèrent, comme bon nombre de leurs concitoyens, qu'il est honteux d'avoir recours à l'aide sociale. Or, dernier filet de la sécurité sociale, l'aide sociale a justement pour but de garantir la dignité de l'homme et la valeur personnelle de l'individu. Il n'y a donc pas de honte à avoir à demander des prestations sociales. Les prestations d'aide sociale sont soumises toutefois au principe de subsidiarité qui comprend celui de l'auto-prise en charge. Ce qui signifie que l'autorité peut attendre du bénéficiaire qu'il entreprenne lui-même ce qui est en son pouvoir pour sortir d'une situation d'indigence. L'aide sociale consiste parfois cependant à aider la personne à maîtriser des problèmes non matériels qui entravent considérablement le développement de sa personnalité ou ses relations aux autres.

2.3 Les mesures tutélaires

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (maladie, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaire et détenteurs de biens (curatelle de gestion ou de succession pour les enfants, par exemple).

Au 31.12.2001, **le registre** de l'Autorité tutélaire compte 215 (190) dossiers :

- 42 (38) tutelles officielles;
- 17 (19) tutelles privées;
- 78 (60) curatelles officielles;
- 51 (45) curatelles privées;

- 1 (1) conseil légal officiel;
- 2 (2) conseils légaux privés;
- 9 (10) surveillances éducatives;
- 15 autorités parentales prolongées.

La tendance est à l'augmentation des mesures assumées par le SSRD, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de personnel.

Quelques mesures de placement ont été ordonnées dans le cadre de la protection de l'enfance (St-Germain, famille d'accueil, etc.).

En l'an 2001, 15 (12) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire.

Il faut relever encore que la révision récente du code civil a apporté des compétences nouvelles à l'Autorité tutélaire, compétences qui commencent d'être connues et utilisées :

- attribution de l'autorité parentale conjointe ;
- audition et représentation des enfants par un curateur dans le cadre de la procédure de divorce ;
- attribution de l'autorité parentale en cas d'accord des pères et mères ou au décès de l'un deux.

2.4 Allocations de fin d'année

Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 15'000.-- et pour couple de Fr. 20'000.--. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.-- pour personne seule (Fr. 30'000.-- /couple) pour un impôt anticipé de Fr. 123.-- pour personne seule (Fr. 184.--/couple).

Ainsi ont été versées :

- | | |
|--|----------------|
| - 240 allocations pour un montant de | Fr. 110'550.-- |
| - 49 allocations à des personnes séjournant en home pour | Fr. 11'025.-- |

Soit un total de	Fr. 121'575.-- =====
------------------	--------------------------------

2.5 Bourses et prêts

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 65'952.50 (Fr. 81'800.--). La subvention de la Confédération est de 48 %.

2 (2) prêts ont été accordés pour un montant total de Fr. 14'400.-- (Fr. 15'600.--).

Fr. 30'600.-- (Fr. 14'300.--) ont été versés à la Caisse communale en remboursement

2.6 Commissions

La Commission des affaires sociales et du logement a siégé 6 fois en 2001 pour traiter notamment du nouveau règlement sur les bourses, de l'intégration des étrangers, de l'introduction d'une allocation de naissance, des structures d'accueil des 12 – 15 ans. La Commission spéciale "allocation de naissance" s'est réunie 2 fois.

2.7 Office de l'emploi

Au 31 décembre 2001, le chômage en ville de Delémont touchait le 5,2% de la population active, soit 361 personnes tandis, qu'au début de l'année, il se situait à 3,1%. Tout au long de l'année, 728 personnes ont bénéficié d'indemnités ou de mesures de l'assurance-chômage, ce qui a provoqué le traitement de 509 nouveaux dossiers et 246 chômeurs ou chômeuses ont retrouvé une place de travail.

Durant cette année, 81 personnes sont arrivées au terme de leur droit au chômage: 43 ont retrouvé un emploi, 6 ont bénéficié d'un nouveau délai-cadre, 4 ont quitté la localité, 6 ont renoncé au chômage et 22 ont eu recours à d'autres procédures ou étaient toujours suivies par l'Office régional de placement ou d'autres institutions afin de trouver une solution satisfaisante à des situations très difficiles.

Plusieurs personnes sans emploi ont été placées dans le cadre de mesures actives: 10 personnes ont bénéficié de contrats d'insertion communaux d'une durée de 6 mois, 2 se trouvaient en fin de droit et 8 à l'aide sociale ; 5 autres personnes ont eu recours à des contrats d'intégration sociale et professionnelle, avec prime d'incitation, toutes au bénéfice de l'aide sociale, et 5 sans-emploi, toujours inscrits au chômage, ont bénéficié de contrats d'auxiliaires dans le cadre de travaux communaux.

La collaboration avec les caisses de chômage, l'ORP, les services sociaux et autres partenaires a été bonne. Toutes les tâches ont été exécutées selon les directives en vigueur.

2.8 Agence communale AVS

Au 31 décembre 2001, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS/AI versées par la Caisse de compensation du canton du Jura se montait à 1584, celui de rentes pour impotent à 73 et celui de prestations complémentaires à 624.

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et Caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 1791. Durant l'année, l'agence a transmis 252 nouvelles demandes d'affiliation et 335 demandes de rentes AVS/AI ou autres.

L'agence AVS a été contrôlée le 26 juillet 2001 par le réviseur de la Caisse de compensation du canton du Jura et son rapport a été remis au Conseil communal le 20 août. Il relève le parfait fonctionnement du service.

Toutes les tâches de l'agence ont été exécutées selon les directives. Le personnel a assisté régulièrement aux séances d'information données par la Caisse de compensation.

Mme Douvé a quitté notre service à la fin de son apprentissage et a été remplacée dès le 1er août par Mme Glauser.

2.9 Maison de l'enfance de Delémont

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) – "La Gar'onze"

La Maison de l'enfance a augmenté sa capacité d'accueil grâce à l'agrandissement de la Gar'onze. Elle passe donc de 63 à 68 enfants accueillis par jour en même temps. L'effectif était complet ; certains enfants étaient en liste d'attente.

En parallèle, deux postes d'éducatrices, un 50% à la crèche et un 70% à la Gar'onze, ont été acceptés par le Conseil de Ville.

La Maison de l'enfance collabore toujours étroitement avec les écoles de formation (EESP, IPgL) pour des places de stages probatoires ou en formation de 3 à 6 mois.

La Maison de l'enfance a été reconnue comme institution d'utilité publique par le Service Civil.

Nous avons ainsi eu le premier "stagiaire" civiliste de notre histoire.

Les écoles du Locle (ENPE), de Culture Générale, de Soins infirmiers nous contactent régulièrement pour des stages d'observation. Depuis 2002, nous accueillons également des stagiaires de Courtemelon (gestionnaires en économie domestique).

La collaboration avec l'Office du chômage nous a permis de travailler avec deux personnes qui sont venues aider aux tâches de ménage et de cuisine.

L'augmentation constante du nombre d'inscriptions a des répercussions aussi bien sur les tâches ménagères que sur les tâches administratives. En effet, le secrétariat de la Maison de l'enfance

prend du retard dans la facturation et le personnel de maison ne pourrait plus assumer son travail sans l'aide des contrats d'insertion et des stagiaires de Courtemelon.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) – "La Gar'onze"

Durant l'année 2001, 80 enfants ont été accueillis à la Gar'onze.

3 enfants ont quitté la Gar'onze en début d'année et 4 à la fin de l'année scolaire.
8 enfants sont arrivés de la Ludovie.

37 enfants de classes enfantines
37 enfants de classes primaires
6 enfants en classe spéciale (Pérène, Delta, Villa Blanche)
7 enfants ont passé de l'école enfantine à l'école primaire en août 2001 (ils sont comptabilisés dans les écoles enfantines)

7 enfants sont inscrits à plein temps
56 enfants inscrits à temps partiel
16 enfants inscrits occasionnellement
1 enfant en dépannage

31 enfants viennent de famille monoparentale
49 enfants vivent avec leurs deux parents ou dans une famille recomposée
22 familles sont de nationalité étrangère
11 fratries de deux ou trois enfants sont accueillies à la Gar'onze
3 enfants habitent à l'extérieur de Delémont (Bassecourt, Courfaivre, Soyhières)

La répartition dans les classes enfantines s'organise maintenant en collaboration école – Gar'onze :

- Pavillon-Righi
- Chapelle Righi
- Rue Franche
- Rue du Temple

Certains enfants fréquentent d'autres classes (Arquebusiers, Traversins, Morépont); les parents s'organisent pour les trajets entre l'école et la Gar'onze.

La Gar'onze accueille toujours la classe décentralisée pour malvoyants du CPHV (Centre pour handicapés de la vue à Lausanne) à raison de 6 enfants et un adulte une fois par semaine pour le dîner.

La cuisinière confectionne les repas pour les 6 élèves et l'adulte de la classe Delta (classe décentralisée du centre IMC de la Chaux-de-Fonds) ; les enfants de cette classe utilisent le jardin et les jeux extérieurs de la Gar'onze pendant la récréation et après les repas.

Deux éducatrices ont été en congé maternité, respectivement à fin août et à mi-octobre. Une éducatrice a été en congé maladie de mi-octobre jusqu'à la fin de l'année. Nous avons eu la chance de trouver 3 remplaçantes formées et disponibles. En août, un poste d'auxiliaire a été repourvu par une ancienne stagiaire de la Gar'onze qui souhaite se présenter ultérieurement à une formation en emploi d'éducatrice de la petite enfance. Le travail éducatif à la Gar'onze a été passablement déstabilisé par ce pourcentage élevé de remplaçantes (1,95 poste sur 2,25).

Il va de soi que les activités habituelles, telles que soupers canadiens, fête de Noël, piscine, patinoire, visites de musées, sont toujours d'actualité. Pour la première fois, les écoliers des classes primaires sont partis en camp de Pâques au Creux-des-Biches.

A la rentrée scolaire, la Gar'onze agrandissait sa surface grâce à l'étage supérieur utilisé auparavant par le Centre de puériculture. L'effectif était complet; certains enfants étaient en liste d'attente.

Crèche « La Ludovie »

En 2001, 129 enfants ont fréquenté la crèche. 35 enfants ont quitté la crèche, dont 8 pour la Gar'onze, aux vacances d'été 2001. D'autres enfants ont quitté la crèche pour entrer à l'école infantine, ont déménagé dans d'autres communes ou bien parce que certains parents n'avaient plus besoin de la crèche. Durant la période d'août à décembre 2001, 36 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

13 familles étrangères

14 familles monoparentales

9 familles ayant 2 enfants à la crèche

9 familles ayant 1 ou 2 enfants à la Gar'onze

10 enfants inscrits étaient domiciliés à l'extérieur de Delémont :

Courrendlin	1	Rossemaison	3
Courroux	3	Soyhières	1
Rebeuvelier	1	Mettembert	1

Nursery		Trotteurs		Grands	
2 enfants	à 100%	2 enfants	à 100%	6 enfants	à 100%
5 enfants	à 60%	1 enfant	à 80%	1 enfant	à 90%
2 enfants	à 50%	2 enfants	à 60%	3 enfants	à 80%
4 enfants	à 40%	3 enfants	à 50%	2 enfants	à 70%
2 enfants	à 20%	3 enfants	à 40%	9 enfants	à 60%
		2 enfants	à 30%	8 enfants	à 50%
		2 enfants	à 20%	10 enfants	à 40%
				12 enfants	à 30%
				23 enfants	à 20%
Total 15 enfants		Total 15 enfants		Total 74 enfants (dont 11 pour la socialisation)	

Activités particulières à la crèche : participation au cortège de Carnaval, souper canadien avec les enfants et leurs parents, réunion de parents et recherche de St-Nicolas dans les rues de la Vieille Ville.

x x x x x x x x x x

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

3.1 Généralités

La première édition du Festival Notes d'Equinoxe, qui s'est déroulée les 21 et 22 septembre 2001, s'est terminée par un bilan très positif. Un public nombreux est venu assister aux quelque quinze concerts à l'affiche. Organiser un festival de traditions musicales vivantes en Suisse romande, l'enjeu était risqué. Le public a pourtant répondu présent : salles combles du premier au dernier concert. Le budget de Fr. 90'000.- a été parfaitement tenu, ce qui pour une première édition est un signe supplémentaire de réussite. Riche de cette expérience, le comité a fixé les dates du prochain festival qui se déroulera les 20, 21 et 22 septembre 2002. La manifestation deviendra dès lors un rendez-vous biennal. Espace-2, co-producteur de Notes d'Equinoxe, assure la programmation artistique ainsi que la diffusion en direct et en différé des concerts du festival. Sept des concerts publics ont été diffusés sur les ondes de Radio Canada, à titre d'exemple.

Un groupe de travail « Arsenal » a été mis sur pied, chargé d'y installer, en priorité, l'Espace Jeunes, un local pour les archives de la ville ainsi que des WC publics, pour ensuite examiner les possibilités d'intégrer dans l'espace restant des locaux pour des activités socio-culturelles. Les propositions de ce groupe de travail ont été transmises au Conseil communal et déboucheront sur une demande de crédit au peuple en 2002.

3.2 Sports

En 2001, 2 groupes de travail ont été constitués pour examiner les modalités de remplacement des terrains de l'ancien Parc des sports. Ces groupes de travail étaient composés de représentants des utilisateurs et des services communaux concernés. Le groupe de travail « Aménagement de terrains aux Prés-Roses » a été chargé d'estimer les besoins en terrains pour les sportifs et de proposer une extension des terrains en remplacement du terrain du Parc et à moyen terme de ceux de la Communauté. Le groupe de travail « Aménagement de vestiaires aux Prés-Roses » a été chargé d'estimer les besoins en vestiaires pour les utilisateurs et les services d'entretien de la Municipalité. Ces deux groupes ont préparé la mise au point des projets d'aménagement et de financement, défini le fonctionnement de l'utilisation et de l'entretien de ces futures installations et présenté un projet définitif et chiffré à l'intention du Conseil communal. Finalement, ces deux projets ont été regroupés en un seul projet et soumis au corps électoral le 2 décembre 2001. Le crédit de Fr. 3'638'000.-- a été refusé par le peuple delémontain par une majorité de 45 voix.

Les études pour équiper le secteur des Prés-Roses d'équipements sportifs fonctionnels se poursuivront en 2002.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 7 reprises. Le taux de participation est exceptionnellement élevé puisqu'il atteint plus de 95 %.

Elle a discuté des points suivants :

Préavis sur le crédit de Fr. 1'011'500.-- pour la rénovation des piscines ;

Préavis sur le crédit de Fr. 3'638'000.-- pour l'aménagement des terrains et la construction de vestiaires aux Prés-Roses ;

Analyse des critères permettant d'apprécier les objectifs, les activités, les actions de promotion dans le cadre d'un questionnaire adressé aux sociétés locales pour réactualiser les subventions communales annuelles ;

Préavis sur les propositions de nominations des mérites sportifs à l'intention du Conseil communal.

Centre sportif

Statistique des entrées piscines

	Piscine couverte	Piscine plein air
1984	90580	66598
1985	76519	70037
1986	72350	70882
1987	74759	54305
1988	69349	58777
1989	67070	57441
1990	75133	58706
1991	79575	77678
1992	85864	66361
1993	81676	55241
1994	79314	78862
1995	76802	52612
1996	75222	44421
1997	77220	56816
1998	76656	51526
1999	79551	45423
2000	76364	56798
2001	81045	59125

Le Groupe de travail « Rénovation et assainissement de la piscine » a fourni ses propositions au Conseil communal et un crédit de Fr. 1'011'500.- a été accepté par le Conseil de ville, représentant une première étape dans le cadre de l'assainissement complet des piscines du Centre sportif.

L'installation de désinfection et de neutralisation de l'eau ne correspond plus aux normes en vigueur et doit être remplacée par un nouveau système de traitement de l'eau. Ces travaux interviendront dès l'automne 2001 en même temps que le remplacement et l'amélioration des installations de ventilation. Ceux concernant la structure du bâtiment, suite à une expertise de l'EMPA, seront réalisés dès la prochaine période de fermeture de la piscine couverte, soit en juillet 2002. Finalement, dès l'automne 2002, la rénovation de la pataugeoire de la piscine plein air sera entreprise ; elle sera accessible dès l'ouverture de la piscine plein air en 2003.

Les travaux de cette première étape terminés, le groupe de travail s'attellera aux travaux prévus dans la deuxième étape.

3.3 Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture s'est réunie à 7 reprises.

Les sujets suivants ont été discutés :

Avant-projet de l'Arsenal ;

Rapports d'activités des bibliothèques et de la ludothèque ;

Définition de la salle où devraient être installés des gradins télescopiques. Pour faciliter ce choix, les membres de la commission ont visité le Théâtre du Passage à Villers-le-Lac et le TPR à La Chau-de-Fonds ;

Préavis à l'intention du Conseil communal concernant le cahier des charges de la Commission de la culture ;

Analyse des critères permettant d'apprécier les objectifs, les activités, les actions de promotion dans le cadre d'un questionnaire adressé aux sociétés locales pour réactualiser les subventions communales annuelles.

3.4 Jeunesse

Commission de la jeunesse

Le Conseil communal a proposé la composition suivante de cette commission spéciale :

- 1 représentant de chaque parti politique siégeant au Conseil de ville
- 1 élève de chaque école moyenne supérieure et de chaque école professionnelle
- 1 médiateur scolaire
- 1 représentant de la Maison des Jeunes
- 1 représentant du Caveau

Cette démarche d'ouverture n'a pas rencontré le succès souhaité. Seule une représentante de l'Ecole Supérieure de Commerce s'est proposée et a été nommée avec les représentants des partis politiques. L'accent avait pourtant été souligné que durant cette législature des objets principaux concernant la jeunesse seraient traités.

La commission s'est réunie à 3 reprises avec un taux de participation d'environ 80 %. Elle a traité des sujets suivants :

- Aménagement de l'Espace-Jeunes à l'Arsenal
- Règlement de maison de l'Espace-Jeunes
- Conseil delémontain des Jeunes

Comité des colonies du Creux-des-Biches

Le Comité, présidé par Mme Dominique Allemann, a traité les affaires suivantes :

- Organisation, sur proposition de M. Roger Jardin, d'une colonie d'été en juillet pour les élèves delémontains
- Attribution de divers travaux d'entretien au bâtiment

Le Service Culture, Jeunesse et Sports s'occupe de la location du bâtiment du Creux-des-Biches. Cela représente 3'385 nuitées en 2001 contre 3'069 en 2000.

Conseil delémontain des Jeunes

31 candidats ont été élus pour la législature 2001-2002. Une réflexion est toujours en cours quant à la participation des jeunes de 7, 8 et 9ème année.

Les projets suivants ont été réalisés en 2001 :

- Campagne de sensibilisation « Fais gaffe à la planète » (stylos et T-shirt)
- Campagne de don en faveur d'enfants cancéreux
- Après-midi en compagnie des personnes âgées du Home La Promenade

En 2001, les jeunes ont choisi de débattre du thème « La violence à l'école » lors des deux séances plénières.

Centre de la Jeunesse et de la Culture

Le Centre de la Jeunesse et de la Culture occupe toujours l'ancien logement du concierge du Château en attendant que la procédure judiciaire en cours lui permette d'occuper les anciens abattoirs.

Une délégation du Conseil communal et du Groupe pour un Centre de la Jeunesse et de la Culture se rencontrent régulièrement pour discuter de la situation toujours bloquée par des procédures judiciaires et de la poursuite de leurs activités dans des conditions satisfaisantes.

3.5 **Bibliothèques et Ludothèque**

Bibliothèque de la Ville :

L'année 2001 illustre la formidable mutation réalisée à la Bibliothèque de la Ville depuis 1992, date de son agrandissement. Durant ces années, on a pu observer une explosion des demandes et une utilisation intensive de nos services.

Les lecteurs et les services : le nombre de lecteurs a atteint des records (+ 32 % depuis 1992), la diversité de leur profil s'est considérablement élargie et la palette de leurs demandes a éclaté. En 2001, la Bibliothèque a accueilli plus de 2'600 personnes et enregistré un volume de demandes inégalé. Le nombre de prêts a augmenté de 15 % depuis 1992, mais surtout le volume de travail consacré à l'accueil et à la recherche a nécessité un accroissement considérable des permanences de prêt (+ 40 % en 10 ans). Enfin, et afin d'être toujours en phase avec les exigences de la population, le nombre d'heures d'ouverture a été majoré de 21 % depuis 1992. Ainsi en 2001, une ouverture le mercredi matin a été instaurée.

Les collections : la Bibliothèque de la Ville est devenue un centre de ressources complet avec une multitude de supports et de collections. L'année passée, nous avons intégré deux nouveaux médias : les livres-cassettes et un dossier documentaire sur le Secret. La gestion de collections multiples a engendré une charge de travail supplémentaire de 30 % en 10 ans.

L'animation et la formation : la Bibliothèque est devenue au fil du temps un espace de découvertes et de rencontres. Durant l'année écoulée, elle a présenté aux Delémontain(e)s une exposition sur Antoine de Saint-Exupéry, les Voyages, la Bande dessinée, les Musiques du monde, les Ecrivains d'Outre Mer et l'Islam. De plus, les bibliothécaires se sont engagés dans la formation (en 2001 : 1^{ère} assistante en information documentaire diplômée dans le Jura ; travail de diplôme sur la gestion des autorités matières) et la coopération (nombreux mandats au niveau cantonal).

En conclusion, le personnel de la Bibliothèque de la Ville assume des tâches croissantes dans des domaines toujours plus divers, avec des efforts importants d'adaptation et diverses solutions transitoires.

Bibliothèque des Jeunes

Lecteurs

2476 personnes ont bénéficié d'un abonnement (2416)

par lieu : 60,8% Delémont 39,2 extérieur

par âge : 1-6 ans, 12% 7-16 ans, 74% 17-20 ans, 6%

Le reste représente les adultes au-dessus de 21 ans et surtout les enseignants (8%).

Achats 1227 nouvelles acquisitions (livres) + 36 CD

500 albums ; 375 fictions ; 187 documentaires ; 165 BD

Fonds 20987 ouvrages (revues non comprises)

6249 fictions ; 5852 albums ; 5412 documentaires ;

2682 BD ; 600 CD ; 192 ouvrages en langues étrangères

La BJ est abonnée à 14 titres de revues

Prêts 87'175 prêts (87'520)

34,7% albums ; 24,2% BD ; 13% romans ;

12,8% documentaires ; 10,4% revues ; 4,3% CD (1 CD par inscription)

0,3% CD-ROMS* (1 par famille), 0,2% ouvrages en langues étrangères.

*(prêtés par la BPT depuis le printemps 2001).

Informatique

Dans le but de diffuser les stations Internet en accès public dans les bibliothèques communales, la Bibliothèque pour Tous à Lausanne (BPT), par l'entremise de Bibliomobile.ch, a offert un poste de travail supplémentaire. Cette offre comprend le micro-ordinateur, le modem, une imprimante couleur et le raccordement ISDN. Le total se monte à environ 3000 francs.

Dans cette action, la BJ a bénéficié d'un prêt d'une trentaine de CD-ROM pour une période de 6 mois. Selon la BPT, ces collections test doivent permettre aux bibliothèques de rassembler des

expériences sur les nouveaux médias et de répondre à la demande toujours plus poussée des lecteurs.

Le catalogue de la BJ a été transféré et peut être consulté sur le site du catalogue général des bibliothèques jurassiennes à l'adresse suivante : www.jura.ch/biblio

Animations-expositions

Mars : *Le loup, le lynx et l'ours reviennent, avec nous, trotter sous la lune et les étoiles* (exposition, concours, jeux) - Juin : Mieux connaître le *vélo-Trial*, exposition et démonstration avec un lecteur passionné par ce sport - Juillet-août : Concours *Notes d'Equinoxe* - Septembre : *Lire l'Afrique noire*: exposition d'AROLE dans le cadre du festival Notes d'Equinoxe - Décembre : participation des classes primaires de Delémont à la confection d'un *calendrier de l'Avent* exposé dans la vitrine - *décoration du sapin de Noël* par les enfants - *Histoires de Noël* racontées en diapositives par les bibliothécaires.

Prix-Chronos de Pro Senectute : l'action continue. Cette année, c'est une classe de 6^e du Gros Seuc qui y participe (voir les détails dans le rapport 1999).

De plus, cette année, un jury d'aînées a été constitué avec des personnes de l'Atelier 76.

Le virus-lecture a continué de se propager. Après le district de Delémont, c'est dans le district de Porrentruy qu'il a sévi ! Les enseignants ont bien joué le jeu et le virus a contaminé chaque fois une classe entière (détails dans le rapport 2000).

Prix Fantaisie : le journal Construire et la Fondation de la Joie de lire organisent ce prix. Plusieurs bibliothèques de jeunes de Suisse romande y participent. Une classe de l'Ecole primaire de Delémont et les lecteurs qui le veulent bien font partie du jury. Les jeunes lecteurs lisent 7 ouvrages et votent pour celui qu'ils préfèrent. L'auteur désigné se voit remettre une récompense au Salon du livre de Genève.

Ludothèque

Jeux

La Ludothèque met 2'890 jeux à disposition des usagers.

Les trottinettes, les batteries, les cassettes et consoles de jeux tiennent le haut de l'échelle des meilleurs prêts. La Ludothèque a le plaisir d'offrir maintenant des Game Boy Color avec quelques cassettes Color également, ce qui est très apprécié.

Les batteries sont un bon exemple des divers rôles joués par la Ludothèque dans la société : beaucoup d'enfants rêvent de jouer de la batterie, peu persévèrent. En mettant un tel instrument à la disposition de nos abonnés, la Ludothèque permet à ces musiciens en herbe de tester leurs aptitudes, aux parents d'éviter peut-être un investissement important et d'acquiescer inutilement un objet encombrant difficilement recyclable. L'aspect écologique se retrouve également dans le fait que la Ludothèque accepte des dons de jeux et que dans la mesure du possible elle les remet à disposition de nos abonnés.

Fréquentation

L'ouverture hebdomadaire du mercredi matin entre 10H00 et 11H00 a été maintenue. Cette tranche horaire semble convenir à certaines mamans qui ne peuvent se libérer l'après-midi.

Le nombre de prêts pour 2001 est de 14'017 jeux, soit une moyenne de 72 jeux par jour ouvrable.

La Ludothèque est ouverte toute l'année, sauf entre Noël et Nouvel-An. L'horaire réduit durant les quatre semaines centrales des vacances d'été est maintenu.

Abonnés

1172 clients sont inscrits à la ludothèque, dont 1'081 sont actifs. 53 % sont domiciliés à Delémont. Les abonnements de l'extérieur représentent donc 47 % du fichier. 162 abonnements de famille ont été établis.

Activités 2001

Outre les visites de classe, l'organisation du loto durant la Semaine blanche, la participation à l'animation le 1^{er} août à Bambois, l'organisation du troc de jouets en septembre, la participation aux rencontres des associations de ludothèques régionale et nationale, la ludothèque a participé à deux reprises à la brocante en Vieille Ville. Une première fois en proposant un concours avec le jeu du roi, une deuxième pour la finale du tournoi Pylos, dont les premières manches s'étaient déroulées dans ses locaux un samedi matin. Une installation de jouets Polly Pocket a occupé la salle de jeu entre juillet et août. Les expositions à thème, les décorations de saison et le calendrier de l'Avent ont jalonné l'année 2001.

3.6 Galerie Paul-Bovée

Présidée par M. Jean-Marie Bouduban, le comité s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions suivantes :

Arnold Stékoffer, Pierre Queloz, Michel Gentil, Jean-François Comment, CHoUPA. A chacune de ces expositions, il a été enregistré entre 300 et 400 visiteurs.

La Galerie a reçu 5 œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

x x x x x x x x x x

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(responsable : M. Gilles Froidevaux, conseiller communal)

4.1 Commission des Services Industriels

La Commission des Services Industriels a tenu 5 séances sous la présidence de M. Jean-François Gnaegi.

4.2 Service des eaux

Météorologie

L'année 2001 a été marquée par un printemps très humide avec des cumuls de précipitations nettement au-dessus de la moyenne. Le reste de l'année peut-être qualifié de normal.

<u>Adduction d'eau</u>	en 2001	en 2000
La Doux	937'000 m3	930'000 m3
Develier	537'000 m3	450'000 m3
Rondez I	154'000 m3	201'000 m3
Rondez II	178'000 m3	194'000 m3
Forages	80'000 m3	210'000 m3
Total	<u>1'886'000 m3</u>	<u>1'985'000 m3</u>
Eau vendue	1'288.000 m3	1'282'000 m3

Interventions- réalisations

L'assainissement de la Vieille Ville s'est poursuivi avec l'étape de la rue de la Préfecture.

Le chantier Migros avec la nouvelle rue du Pont-Neuf et la construction de 2 giratoires de chaque côté ont nécessité la modification et le déplacement de nombreuses conduites.

Le chantier Interprox, avec la rue Vies-Sainte-Catherine et la rue des Sports ainsi que l'approvisionnement de l'usine, a été l'une des réalisations majeures du service.

La terminaison des travaux aux alentours de l'immeuble SUVA – BCJ a été l'occasion d'assainir la rue Albert-Schnyder et le passage de la Poste.

Viabilisation de la rue des Prairies.

Viabilisation des terrains Fenaison – Sud.

Viabilisation du secteur de la Louvière.

Suppression des branchements à la Warteck par suite de démolition.

De nombreuses nouvelles maisons familiales ont été raccordées au réseau et d'anciens branchements remplacés.

Fuites d'eau

Le service a malheureusement dû enregistrer un nombre record de fuites (61), spécialement en début et en fin d'année. Il faudra envisager le remplacement ou le tubage par le moyen du chemisage de passablement de tronçons affectés par la corrosion.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau de la source de la Doux ne cesse de s'améliorer depuis la démolition de la ferme située en amont et la rénovation du captage. Le traitement aux rayons UV est opérationnel au pompage des Rondez et donne pleinement satisfaction ; il est encore en phase de test dans les autres points d'eau. Les résultats d'analyses figurent sur le site Internet de la Municipalité.

Crédit de Fr. 7'474'000.-- pour le nouveau réservoir

Les travaux d'extension sont terminés et les décomptes pratiquement clos. La télégestion est en phase d'expérimentation et bientôt le réseau sera totalement géré par informatique. Favorisées par un temps splendide, l'inauguration des installations le 24 août et la journée portes ouvertes du lendemain ont été couronnées de succès.

Divers

Contrairement à l'électricité, la libéralisation des réseaux d'eau n'est pas encore à l'ordre du jour en Suisse, toutefois une nouvelle manière de travailler avec les autres réseaux (électricité, gaz, télécommunications, etc.) devra forcément être mise en place.

4.3 Service de l'électricité

Les achats

Les achats d'énergie au fournisseur (FMB Energie SA) se sont montés à 71'313'000 kWh (70'463'000 kWh en 2000), soit une hausse de 1,2%. Etant donné que la population ne varie pratiquement pas, cette hausse est à attribuer à la situation de l'économie ainsi qu'à un hiver rigoureux.

Tarif

Grâce à des négociations tarifaires faites dans le cadre de la charte des 5 réseaux jurassiens, la Municipalité a pu obtenir une réduction des tarifs du fournisseur, qui a été répercutée sur tous les abonnés, hormis les ménages. Cette politique tarifaire de baisse des grands consommateurs s'inscrit dans le processus général de la libéralisation.

L'éclairage public

L'éclairage a été modernisé dans de nombreux secteurs de la Ville. Le nouvel éclairage en Vieille Ville et sur le Grioux a été très bien accueilli par le public. L'éclairage doit être à la fois esthétique, discret, économe en énergie tout en étant sécurisant. Il n'est pas toujours facile d'arriver à une synthèse de tous ces paramètres. Le vandalisme semble être en léger recul, mais malheureusement toujours présent. Les décorations de Noël ont été étendues cette année et l'éclairage mis en place devrait être utilisé durant quelques années.

Les principales réalisations

L'assainissement de la Vieille Ville s'est poursuivi avec la rue de la Préfecture, y compris l'éclairage public.

Le transformateur de l'immeuble SUVA – BCJ a été mis en service et améliore grandement l'approvisionnement du secteur.

Les travaux Vies-Sainte-Catherine – Interprox ont permis de supprimer une vétuste ligne aérienne et d'installer un éclairage moderne dans le secteur.

Le complexe Migros a nécessité l'installation d'une station transformatrice et les travaux du Pont-Neuf le déplacement d'une multitude de câbles.

Les secteurs Louvière, Fenaison-Sud, rue des Prairies ont été viabilisés par le tirage de nombreux câbles et l'installation de coffrets de quartier ainsi que par l'éclairage public.

Les dérangements

Le réseau haute tension n'a pas connu de défaillance en 2001.

Le 30 novembre, à la suite de pluies abondantes, un court-circuit s'est produit dans le coffret Primevères-Gros-Seuc, privant le quartier d'électricité de 16.30 heures à 19.30 heures. Les dégâts furent toutefois minimes.

En décembre, le câble de la rue du Bois-Gentil a cédé, privant quelques abonnés de courant pendant un demi-jour.

Quelques défauts mineurs ont été détectés sur des câbles d'éclairage public.

Avenir des réseaux

La Commission "Avenir des SI" a rendu son rapport avec le rapport de l'IDHEAP "Expertise sur le positionnement stratégique et la transformation des Services Industriels de Delémont dans la perspective de l'ouverture des marchés" et le rapport de l'ASE sur la valeur du réseau électrique de la ville de Delémont. Une nouvelle Commission devra se pencher sur la suite à donner à ces rapports et en tenant compte également du résultat du vote fédéral sur la libéralisation du marché de l'électricité, qui aura lieu vraisemblablement en automne 2002.

4.4 Service du gaz

Généralités

2001 aura été le sixième exercice de la société Régiogaz. Après une année 2000 fortement marquée sur le plan marketing, la société s'est contentée de quelques annonces dans la presse régionale, et comme à l'accoutumée, le soutien à quelques manifestations sportives. Régiogaz SA a eu la chance de pouvoir s'associer à la "Journée Mobilité et Santé" ; une démonstration de voitures à gaz ainsi qu'un bus ont pu être présentés au public.

Les résultats de l'exercice 2001 sont plus plaisants que ceux enregistrés l'année précédente, les diminutions successives du prix d'achat du gaz naturel en sont la raison essentielle.

Les conditions climatiques ont également été plus propices à la vente de gaz, plus 14% par rapport à 2000, les degrés-jours de chauffage ayant progressé de 10% par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des achats de gaz et l'effet conjugué des baisses de prix ont permis d'augmenter la marge du produit des ventes de près de 45 %.

La puissance installée a une nouvelle fois été remarquable, puisque plus de 2000 kW seront enregistrés, l'équivalent du chauffage de près de 140 maisons familiales.

Les principales réalisations

Démarrage de la phase finale des travaux d'équipement des lotissements Louvière sud et Fenaison sud en janvier déjà.

En mars, la seconde étape du projet "Danse sur la Doux" débutait, celle-ci allait permettre d'assainir un segment vétuste du réseau de distribution. Dans le cadre de la construction du nouveau centre commercial Migros et des aménagements extérieurs, des améliorations importantes pourront être apportées au réseau de gaz. L'extension de l'usine Interprox allait également permettre de revoir et d'assainir tout ce secteur de la ville.

Des extensions de réseau ont également été réalisées à la rue des Prairies, rue de Chêtré, rue St-Maurice et rue St-Sébastien; ces dernières ont permis d'intensifier le réseau de gaz dans la zone industrielle, au total plus de 2000 m de tuyaux posés en tenant compte des 40 raccordements d'immeubles effectués.

Un rapport détaillé peut être obtenu auprès de Régiogaz SA, dont la Municipalité est l'actionnaire principal.

4.5 Délégation à l'Energie

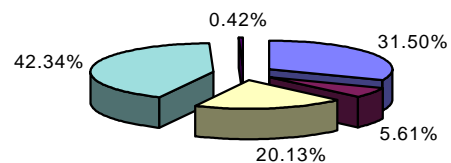
La délégation a traité les dossiers suivants :

- amélioration de la comptabilité énergétique des immeubles communaux avec mise à jour des tableaux de consommation en comparant l'évolution liée à la période de l'année précédente ;
- mesure de température et d'humidité dans divers immeubles communaux ;
- interventions et réglages dans les différentes chaufferies et instructions aux concierges concernant la manipulation des boîtiers électroniques de réglage des températures ;
- introduction du logiciel Enercompta permettant la comptabilité énergétique selon le programme Energie 2000 ;
- mise en route du gros dossier concernant le plan directeur énergétique communal y compris le bilan énergétique ;
- audit du volet "transport" des économies d'énergie en complément du rapport "Cité de l'énergie" ;
- projet de répartition des locaux chauffés pour les cours du soir ;
- adoption définitive du cahier des charges de la délégation ;
- autres conseils à tiers, articles dans D'LEM INFO, distribution de documents.

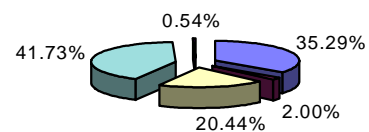
VENTES D'ENERGIE ELECTRIQUE 2001

	Haut Tarif	Bas Tarif	Total	%	Jour	Nuit
1. Ménages, artisanat et petits commerces	18'395'441	2'689'359	21'084'800	31.50	35.29	18.16
2. Ménages chauff. élec. par accumul. nocturne	1'047'610	2'707'984	3'755'594	5.61	2.01	18.28
3. Hôtels, restaurants et grands magasins	10'655'391	2'821'358	13'476'749	20.13	20.44	19.05
4. Industries et Hôpital	21'752'728	6'591'788	28'344'516	42.34	41.73	44.51
5. Divers (chantiers)	279'432	-	279'432	0.42	0.54	0.00
	52'130'602	14'810'489	66'941'091	100.00	100.00	100.00

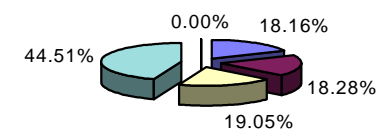
Vente totale kWh en %



kWh de jour en %

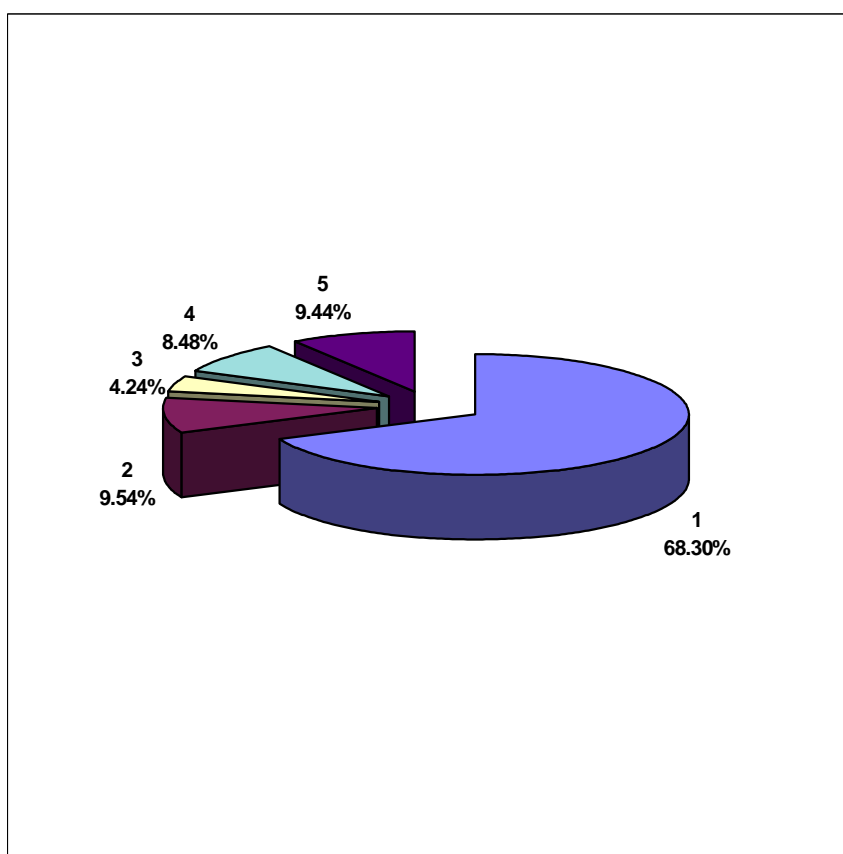


kWh de nuit en %



STATISTIQUE DE LA CONSOMMATION DE L'EAU A DELEMONT

2001

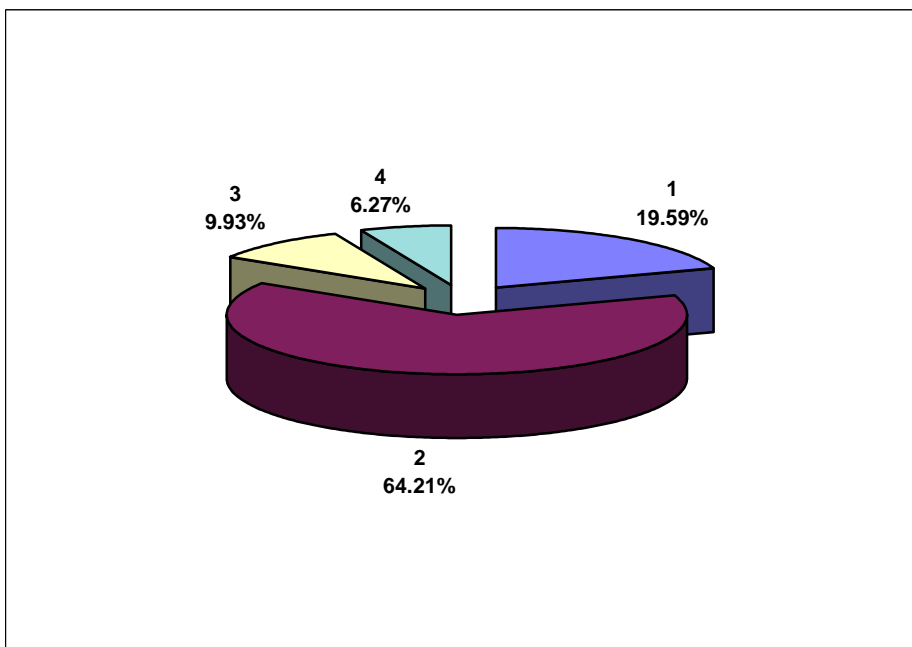


1	Eau facturée	1'288'000 m3
2	Fontaines	180'000 m3
3	Pompier, nettoyage, route, arrosage, constructions	80'000 m3
4	Purge du réseau, trop-plein occasionnel, nettoyage réservoirs	160'000 m3
5	Pertes, fuites, différence de mesure	<u>178'000 m3</u>
	Adduction totale	<u>1'886'000 m3</u>

BATIMENTS COMMUNAUX 2001

CONSOMMATIONS D'ENERGIES ET D'EAU

	2001		2000	
	kWh	M3	kWh	M3
1 Electricité	1'613'346		1'694'376	
2 Gaz	5'289'065		3'941'462	
3 Huile de chauffage	818'150		910'000	
4 Carburant véhicules communaux	516'700		471'000	
5 Eau		66'740		67'069



Remarques : a) Les classes où la Municipalité est en location (écoles enfantines), la consommation de chauffage n'est pas incluse dans la statistique

b) Lors de températures inférieures à moins 5 °, les chauffages interruptibles sont basculés sur le mazout. (exemple : Château.)

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

(responsable : Mme Madeleine Amgwerd, conseillère communale)

Dès janvier 2001, la conseillère communale responsable des finances a également la responsabilité des écoles primaire et enfantine delémontaines.

Le budget et les comptes font l'objet d'un rapport au Conseil de Ville. C'est pourquoi, le Département des finances et des écoles présente, dans le cadre du rapport de gestion, un thème différent à chaque fois en relation avec les finances communales. Après des informations sur la fiscalité, les emprunts, les finances publiques et les indicateurs financiers, le rapport 2001 présente la mise en route de la facturation des différentes taxes communales. Jusqu'en 2000, le Canton facturait ces taxes pour les communes jurassiennes par le biais des impôts. Le Canton a décidé que dès 2001 la perception serait communale.

5.1 Facturation des taxes communales

Pour Delémont comme pour les autres communes jurassiennes, cela a représenté un grand travail de mise en route et d'encodage informatique. Il a fallu trouver un moyen efficace et rapide pour gérer la facturation. Un programme informatique spécial a été mis en place. Un travail de longue haleine a été réalisé par le Bureau des impôts et du cadastre dans l'élaboration, la saisie, la facturation et le suivi.

Des explications écrites accompagnaient les factures, ce qui a permis à de nombreuses personnes de trouver une réponse à leurs questions. Le solde des interrogations et des doutes a pu être réglé par téléphone. Il y a eu très peu d'oppositions en proportion du nombre de factures envoyées.

Pour les taxes immobilières, il a été envoyé 3100 factures aux propriétaires, copropriétaires et/ou aux usufruitiers pour un montant de 2,7 millions.

La facturation et l'impression des taxes pour l'enlèvement des ordures ménagères et pour l'exonération des pompes ont été faites ensemble. Il a été envoyé 6500 factures, pour un montant de plus de Fr. 900'000.-- pour l'enlèvement des ordures et d'environ Fr. 280'000.-- pour l'exonération des pompes.

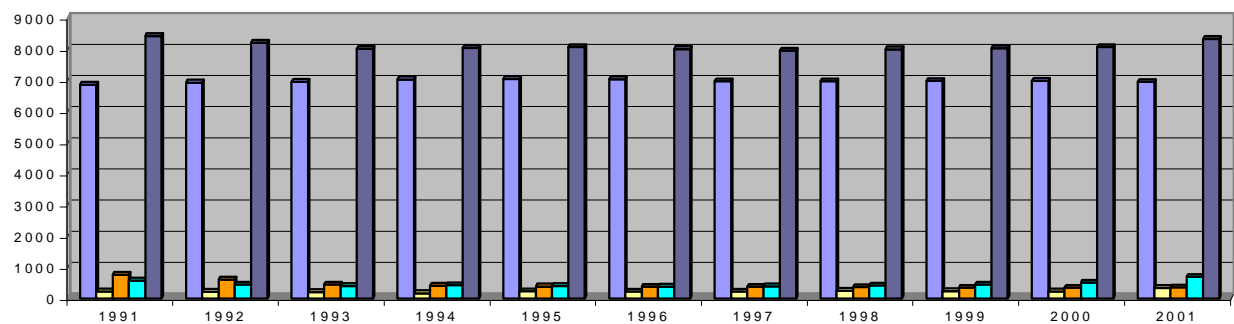
5.2 Déclarations d'impôts 2001

- 6953 déclarations d'impôts (DI) en 2001 (6984 en 2000)
- 339 déclarations d'impôts complémentaires envoyées dans le courant de l'année (228 en 2000)
- 354 personnes taxées à la source (342 en 2000)
- 689 frontaliers ont travaillé pour 147 employeurs (511 en 2000).

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 43 demandes de remise d'impôts (49 en 2000) au Service des contributions, dont 18 (15 en 2000) ont été préavisées par la Commission des finances.

Année	DI envoyées	DI complémentaires	Taxé à la source	Frontaliers	Totaux
1991	6860	224	759	574	8417
1992	6928	218	609	447	8202
1993	6956	209	448	404	8017
1994	7029	170	413	429	8041
1995	7045	230	386	406	8067
1996	7035	219	373	378	8005
1997	6970	220	372	393	7955
1998	6972	243	362	419	7996
1999	6980	235	341	447	8033
2000	6984	228	342	511	8065
2001	6953	339	354	689	8335

STATISTIQUES IMPÔTS



Années de taxation



5.3 Commissions

Commission des finances

La Commission des finances est présidée par M. Damien Christe. Elle a tenu 7 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville, étudié le budget et préavisé 18 demandes de remise d'impôts à l'intention du Service des contributions.

Commission d'évaluation officielle des immeubles

Durant l'année 2001, les estimateurs communaux, avec l'estimateur cantonal, ont procédé à 71 estimations (61 en 2000), suite à de nouvelles constructions ou transformations. En plus des estimations ordinaires, les estimateurs communaux ont procédé à 2 estimations de bâtiment agricole et à 8 (6 en 2000) estimations suite à des réclamations.

5.4 Ecoles primaires et enfantines

L'école en chiffres

Effectifs 2001/2002

Ecole enfantine -1 et -2	12 classes	221 élèves
1ère	6 classes	114 élèves
2ème	7 classes	137 élèves
3ème	6 classes	113 élèves
4ème	8 classes	160 élèves
5ème	6 classes	127 élèves
6ème	5 classes	112 élèves
Soutien ou transition	5 classes	58 élèves
Total	55 classes	1042 élèves

Bâtiments scolaires

Deux bâtiments principaux : Gros-Seuc et Château y compris Châtelet.

Autres bâtiments scolaires : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépoint, Temple, Carrières, Rue Franche, Pervenches, Pelletiers et Voirnet.

Personnel

Le corps enseignant est composé de 13 maîtresses d'école enfantine, 69 enseignant-e-s d'école primaire, 54 titulaires et 15 nommés provisoirement, 5 enseignant-e-s de classes de transition et de soutien, 6 maîtresses de devoirs surveillés et 4 maîtres de langues et de cultures étrangères.

Le personnel administratif est composé d'une secrétaire à 60% et d'une apprentie, le personnel technique de deux concierges à plein temps, d'aide-concierges et d'un chauffeur de bus.

Le décès de Mme S. Lachat a endeuillé le corps enseignant et les élèves.

Autres événements à signaler :

- retraite anticipée de Mmes D. Grillon et E. Hof et de M. J.-C. Beuchat,
- démission de Mmes M.-C. Juillerat et S. Lovis,
- plusieurs remplacements de longue durée,
- ouverture d'une 3^{ème} classe de soutien.

Vie de l'école

Parmi les nombreuses activités et projets en cours, citons principalement :

- équipement : mobilier scolaire pour 20 classes ; crédit TIC et projet pédagogique « Echanges » pour l'introduction des TIC ; équipement des bâtiment pour le tri des déchets ; « parcs » pour trottinettes ;
- participation de classe de 5^{ème} et 6^{ème} à la journée cantonale de ramassage des déchets ;
- élaboration d'un règlement par bâtiment scolaire et de différentes directives ;
- mise en route de la structure IRS (interactions et ressources scolaires) ;
- différents spectacles et conférence sur l'Expo 02 ;
- cours à option de patois.

Commission d'école

La Commission d'école a siégé 9 fois pour l'année scolaire 2000/2001. Elle a été présidée jusqu'à fin 2000 par Mme Josiane Puipe. La nouvelle commission a été constituée le 22 mars 2001 et est présidée par M. François Klopfenstein. En plus du suivi de la vie de l'école, elle s'est particulièrement occupée des points suivants :

- fin des travaux de la sous-commission « Ecole enfantine + Ecole primaire 2004 : implantation scolaire en ville de Delémont,
- participation au dossier « sécurité sur le chemin de l'école »,
- préavis positif pour le crédit des alentours des Moissons.

5.5 Ecole secondaire : Collège

La Communauté du Collège de Delémont regroupe les élèves de degré secondaire de 9 communes : Bourrignon, Courtételle, Delémont, Develier, Mettemberg, Movelier, Pleigne, Rossemaison et Soyhières. L'autorité de la Communauté est l'Assemblée des délégués des communes membres. C'est cette assemblée qui nomme la Commission d'école. La Commune de Delémont met à disposition et entretient les bâtiments nécessaires à l'enseignement.

L'école en chiffres

Effectifs 2000/2001

Degré 7	8 classes	171 élèves
Degré 8	9 classes	193 élèves
Degré 9	10 classes	176 élèves
Classe atelier	1 classe	12 élèves
Classes ressources	2 classes	24 élèves
Total	30 classes	576 élèves

La structure sports-arts-études (SAE) est dans sa deuxième année de fonctionnement. Elle accueille à Delémont 35 élèves (24 footballeurs, 4 tennismen, 6 danseuses et 1 pianiste) ; les élèves pratiquant le hockey et le basket sont regroupés à Porrentruy et les volleyeuses à Saignelégier.

Une élève, qui a terminé sa scolarité dans une école secondaire du Canton de Bâle-Campagne, profite de la mise en place de la structure d'échange permettant d'effectuer une dixième année linguistique dans le canton partenaire. Elle est en 9^{ème} année au Collège.

Bâtiments scolaires

Le Collège occupe aussi des classes au Châtelet pour les cours d'école ménagère et des leçons d'activités créatrices, ainsi que deux classes au Gros-Seuc.

Personnel

Le corps enseignant du Collège est composé de 70 enseignant-e-s, 61 titulaires et 9 nommés provisoirement. Le travail administratif occupe une secrétaire à 62,5%. Le personnel technique comprend un concierge à plein temps et plusieurs aide-concierges à temps partiel.

Le décès de M. R. Jermann a endeuillé le corps enseignant du Collège et les élèves.

Vie de l'école

Parmi les nombreuses activités et mises en route de projets, citons principalement :

- nombreux cours facultatifs ;
- semaine d'activités hors-cadre pour les élèves de 9^{ème} année ; camps d'hiver pour les élèves de 8^{ème} année ; les élèves qui n'ont pas souhaité participer à ces activités ont suivi un stage d'orientation professionnelle ou une activité scolaire de remplacement ;
- camps pour les élèves de 7^{ème} année : tous les élèves y ont participé ;
- les élèves ont participé à de nombreuses activités culturelles, sportives et autres (conférences, spectacles, journées cantonales et intercantionales, visites et courses scolaires, échanges linguistiques, etc.) ;
- participation au Championnat international de Jeux Mathématiques et Logiques ;

- forum d'information sur les voies de formation pour les élèves de 8^{ème} année et leurs parents ;
- formation à l'éducation routière pour les élèves de 7^{ème} et 9^{ème} année ;
- Conseil delémontain des jeunes ;
- Fête de la Solidarité, samedi 30 juin 2001, organisée par la Fédération jurassienne de coopération et de développement et le Collège de Delémont ; plus de la moitié des enseignants et des élèves se sont engagés dans la préparation et l'animation de la fête, en partenariat avec une vingtaine d'associations d'entraide ; de nombreuses animations ont précédé la fête : visite de l'exposition Pygmées, jeux de simulation, visite des Magasins du Monde, conférence de Mme Diallo, accueil d'une conteuse, etc.

Autorités scolaires et commission d'école

Le mandat des autorités scolaires se termine le 31 décembre 2000. Celui de la Commission d'école a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2001, afin de permettre une bonne continuité dans la gestion de l'école.

Pour la nouvelle législature, les délégués de la Communauté du Collège ont été désignés par les communes membres. La présidence est assumée par Mme Madeleine Amgwerd. L'assemblée des délégués a nommé la Commission d'école le 7 juin 2001. Elle est présidée par M. Claude Terreaux. Il n'y a désormais plus de représentants nommés par le canton : tous les membres de la Commission d'école ont le même statut, suite à la modification de la loi. La Commission s'est réunie à 10 reprises et son bureau a tenu 2 séances durant l'année scolaire 2000/2001.

X X X X X X X X X X

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(responsable : M. Jean-Paul Miserez, conseiller communal)

6.1 Considérations générales

Projets et chantiers réalisés

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

problèmes traités en commission

- adjudication camion à ordures;
- demande crédit-cadre pour les routes 600'000.-;
- demande crédit-cadre pour les canalisations 600'000.-;
- demande de crédit Vies-Ste-Catherine / Interprox 390'000.-
- préavis d'adjudication pour les travaux de la liaison Maltière crédit 1'440'000.-;
- préavis d'adjudication travaux Vies-Ste-Catherine / Interprox;
- demande de crédit peinture anti-graffitis sortie sud PI sous-voie 17'000.-;
- réfection route de Moutier – motion ;
- crédit pour le prolongement de la rue des Prairies 185'000.-;
- information relative au prolongement de la rue Alfred-Comte;
- visite du pont sur la Sorne (Pont Neuf);
- projet d'aménagements sportifs aux Prés-Roses 3'400'000.- (présentation par CJS);
- préavis pour crédit route de Moutier 196'000.-;
- préavis pour crédit-cadre pour améliorer la "sécurité sur le chemin de l'école" 250'000.-;
- préavis d'adjudications prolongement rue des Prairies, rue Alfred-Comte, trottoir rue Emile-Boéchat, route de Moutier, Vies-Ste-Catherine / Interprox, liaison Maltière, Sur le Grioux;
- budgets 2002.

problèmes traités au Conseil de Ville

- demande crédit-cadre pour les routes 600'000.-;
- demande crédit-cadre pour les canalisations 600'000.-;
- demande de crédit Vies-Ste-Catherine / Interprox 390'000.-;
- demande de crédit "Liaison Maltière" 1'440'000.-;
- demande de crédit peinture anti-graffitis sortie sud PI sous-voie 17'000.-;
- crédit pour le prolongement de la rue des Prairies 185'000.-;
- demande de crédit de 196'000.- pour la réfection de la route de Moutier;
- création d'un poste de dessinateur.

Digues

La commission des digues a traité en particulier les points suivants et visité les cours d'eau suivants:

- curage du confluent Sorne / Birse;
- curage de la Grande Ecluse;
- la Pran, visite suite aux travaux d'aménagements conduits par les Ponts et Chaussées;
- la Sorne, érosion du sentier entre le Camping et le Tennis;
- le Ticle, visite du cours d'eau, remise à l'air libre d'environ 15 m près de Otto le Soldeur;
- la Sorne, élagage entre le pont de la rue de l'Avenir et la passerelle de la ruelle de l'Ecluse;
- nouveau pont sur la Sorne près du centre Migros.

6.2 Service des travaux publics

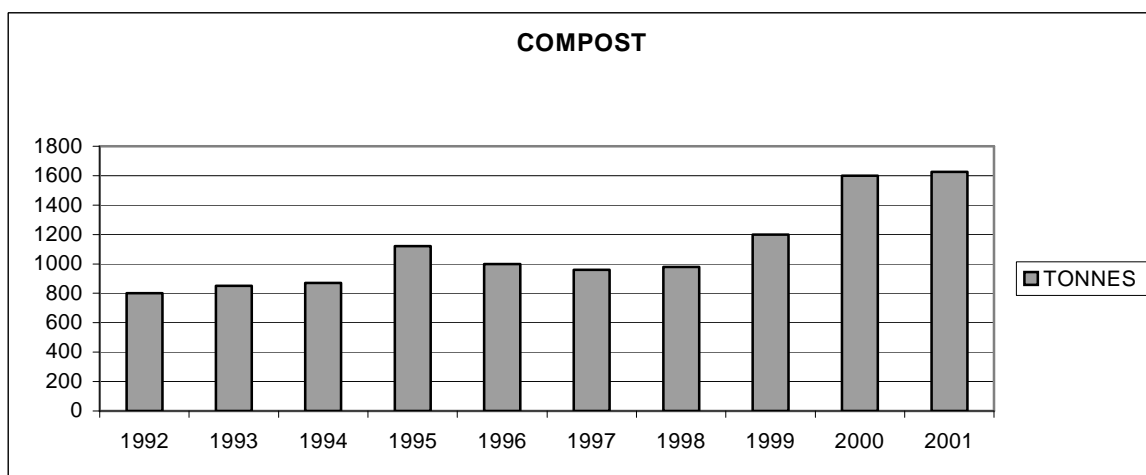
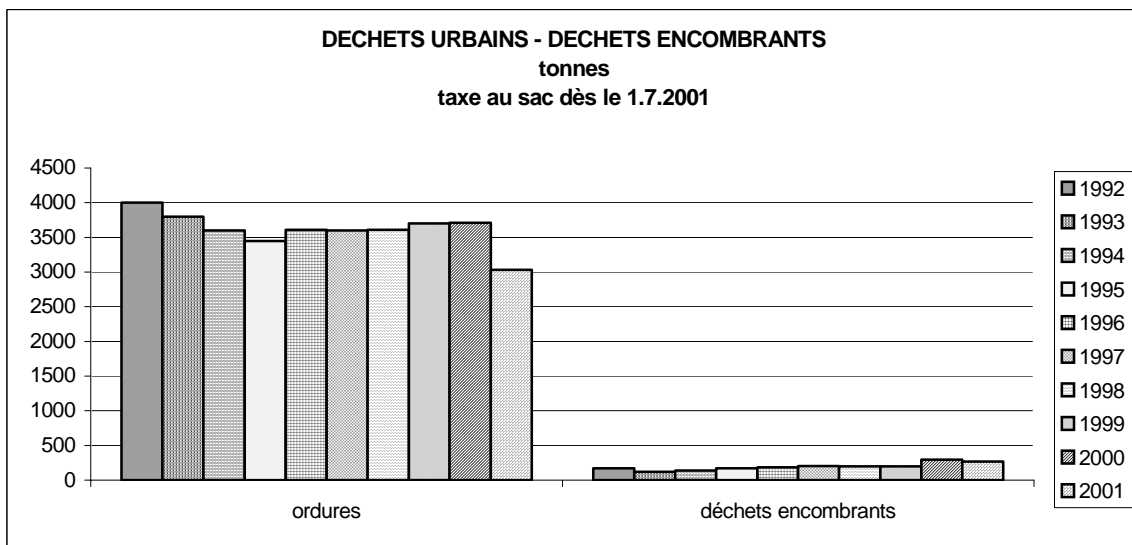
Tâches du personnel

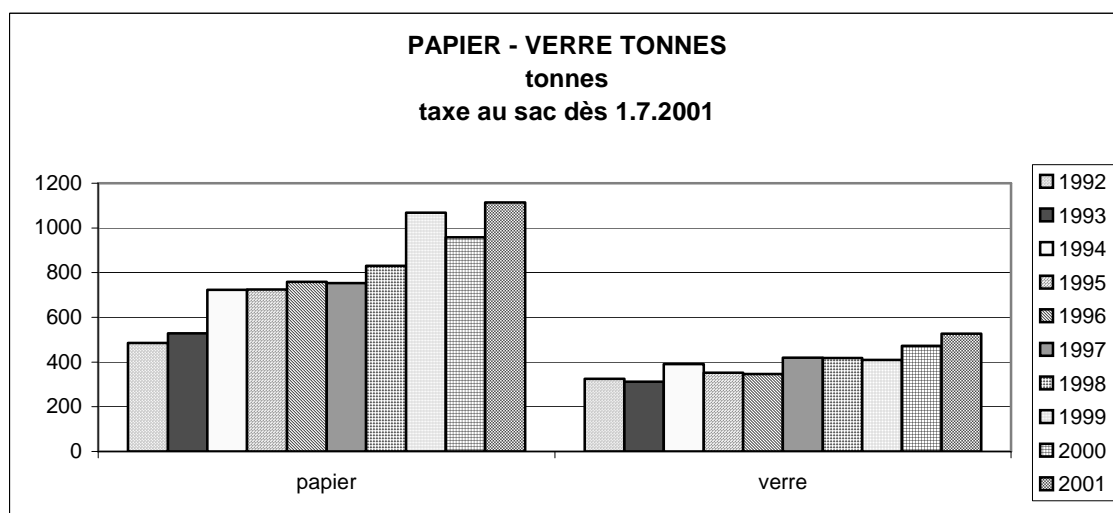
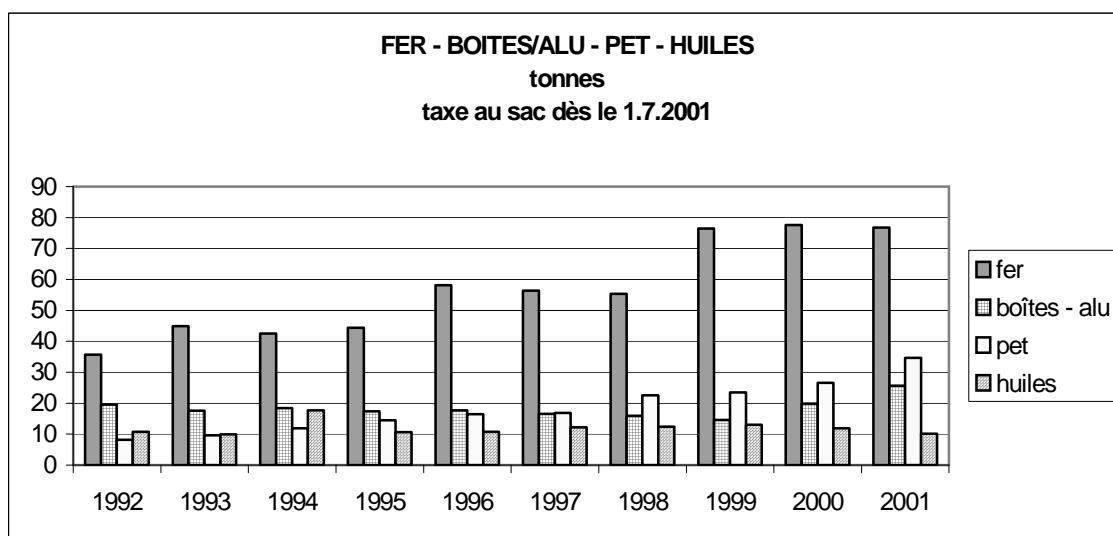
Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé les dossiers qui sont décrits sous le chapitre 6.1 et étudié de nombreuses interventions au Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous point 6.1 et collaboré avec le Service

de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers. Le programme de ramassage des ordures ménagères et autres déchets a été revu en fonction de l'introduction de la taxe au sac et de ses conséquences. Le personnel a aussi pris une part importante à la poursuite de la réalisation du projet "Vieille-Ville – Danse sur la Doux".

Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

Le personnel de la voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages suivants:





	poids (t)
- déchets urbains livrés au SEOD	3033.00
- déchets encombrants livrés au SEOD	268.00
- compost broyage (920.26 + 100 t de gazon apportés par la voirie) + livraison SEOD	1627.00
- papier (par entreprises privées et voirie)	1114.00
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée) (12'700 l)	10.16
- verre par conteneurs (entreprise privée)	528.00
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	26.00
- fer (entreprise privée)	77.00
- PET 1687 m3	35.00
- frigos, congélateurs	67 pièces
- appareils ménagers	873 pièces

6.3 Commissions permanentes

La Commission des travaux publics, présidée par M. Paul Monnerat, s'est réunie 6 fois en 2001.

La Commission des digues, présidée par M. Louis Gasser, s'est réunie 2 fois en 2001.

6.4 Commission spéciale "Vieille Ville – Danse sur la Doux"

Créée en 1997, cette commission a siégé 6 fois en 2001. Elle a :

- discuté du projet d'exécution, du choix de principe des matériaux, de la planification des travaux, de l'information à la population et aux riverains;
- analysé la situation suite à l'assemblée des Etats-généraux de la Vieille Ville;
- proposé une utilisation des espaces publics ;
- discuté du choix de mobilier urbain ;
- examiné le concept d'éclairage et des luminaires;
- planifié les travaux, suivi l'état d'avancement des travaux de la rue de la Préfecture ;
- organisé les circulations entre les étapes des travaux;
- préparé le programme des travaux en 2002.

x x x x x x x x x x

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

(responsable : Mme Renée Sorg, conseillère communale)

7.1 Considérations générales

M. Michel Sauvain a pris sa retraite politique le 31 octobre 2001 et a été remplacé par Mme Renée Sorg. C'est dire que la quasi-totalité des activités mentionnées ci-après se sont déroulées alors qu'il était à la tête du Département.

En ce qui concerne la construction, le nombre de permis délivrés a atteint en 2001 son plus haut niveau depuis 10 ans. Un résultat réjouissant qui résulte des effets conjugués de l'accroissement de l'offre de terrains destinés à la construction suite à la révision du plan d'aménagement local, de la concrétisation de nombreux plans spéciaux et de la reprise économique. De grands efforts ont été déployés dans le domaine de l'aide au projet et en ce qui concerne le déroulement plus aisé des procédures. Il faut néanmoins constater que si la réalisation de maisons individuelles reste dans la moyenne des dernières années, il n'y a pas eu de reprise en ce qui concerne les maisons jumelées et les logements. Il est évident que cette évolution traduit l'orientation des milieux immobiliers et des caisses de pension vers d'autres formes d'investissement.

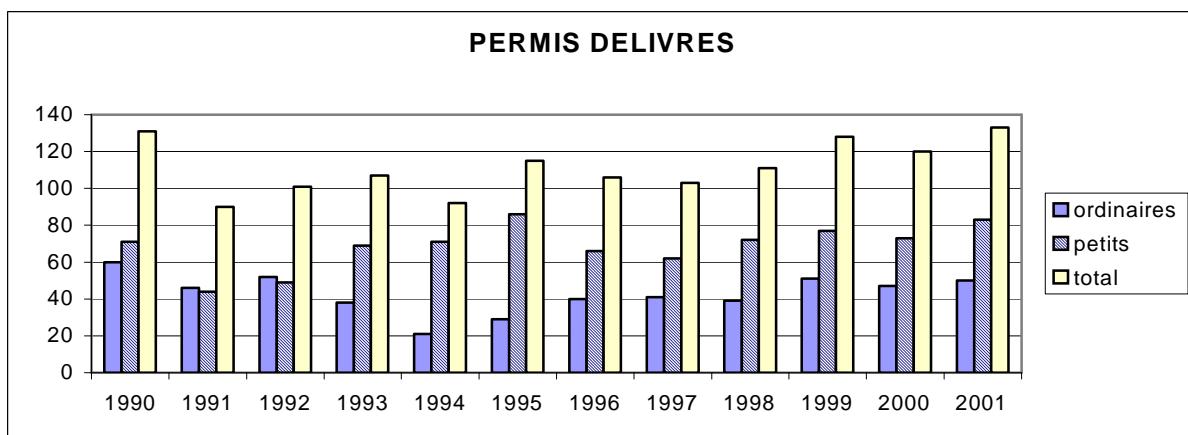
Au chapitre des grands chantiers, le Département a assuré le suivi des travaux de rénovation du Château, qui se déroulent selon le programme établi. Il s'est également occupé de l'avant-projet "Place de la Gare 2003", du suivi des Etats-généraux de la Vieille Ville en collaboration avec les autres départements concernés, ainsi que des aménagements extérieurs liés aux nouvelles constructions (Migros, CERJO). Parmi ces tâches figurent aussi le suivi de la mise en œuvre des plans spéciaux qui améliorent l'offre de terrains équipés ("Louvière Nord", "Mexique Ouest", "Extension de la Communance", etc.), la rénovation de la piscine (demande de crédit), les remaniements parcellaires "Delémont Ouest", "Delémont Sud" et "Rossemaison – Delémont – Courtételle", les projets liés à l'amélioration de la "sécurité sur le chemin de l'école" et la mise sur pied de la journée "En ville, sans ma voiture".

Dans le domaine de la nature et du paysage, le Département s'est attelé à la préparation de réalisations concrètes au Bambois et aux Adelles.

Les Transports urbains delémontains (TUD) ont connu un développement réjouissant, confirmé par les bons résultats d'une évolution entreprise, pour la première fois, en 2001. Le nombre de voyageurs a augmenté, les recettes ont fait un bond spectaculaire (grâce aux rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'indemnisation liée à l'Abonnement "Vagabond") ; les charges ont été maîtrisées, compte tenu des nouvelles prestations, et le taux de couverture est supérieur à la moyenne cantonale. Le déficit reste certes important, mais il convient de prendre en compte le fait que les TUD sont un service public qui contribue à l'amélioration de la qualité de la vie. Le bilan du fonctionnement du Publicar urbain est également positif, succès qui mène à envisager l'introduction d'un second véhicule, du moins à certaines heures.

7.2 Permis délivrés

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la quantité des permis délivrés.



	ordinaires	petits	total
1990	60	71	131
1991	46	44	90
1992	52	49	101
1993	38	69	107
1994	21	71	92
1995	29	86	115
1996	40	66	106
1997	41	62	103
1998	39	72	111
1999	51	77	128
2000	47	73	120
2001	50	83	133

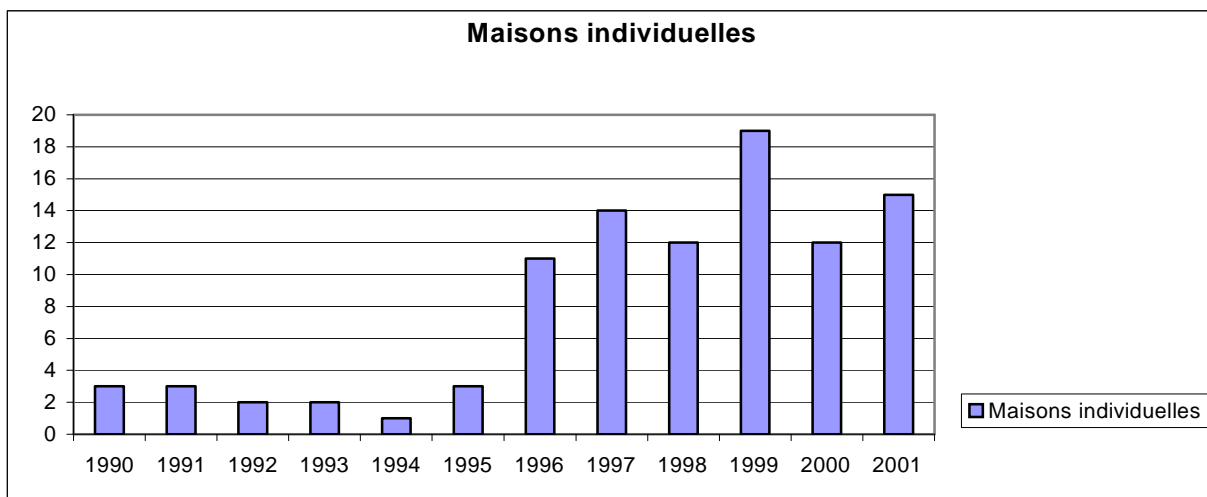
Le graphique et le tableau ci-dessus permettent de constater que le nombre de permis délivrés en 2001 a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans : cela confirme la reprise constatée dans le domaine de la construction depuis 1998.

Cette évolution, très réjouissante, est notamment le résultat des efforts déployés suite à la révision du plan d'aménagement local, d'une part, afin d'accroître l'offre de terrains destinés à la construction et, d'autre part, afin d'assurer leur planification et leur équipement par la concrétisation des nombreux plans spéciaux développés ces dernières années.

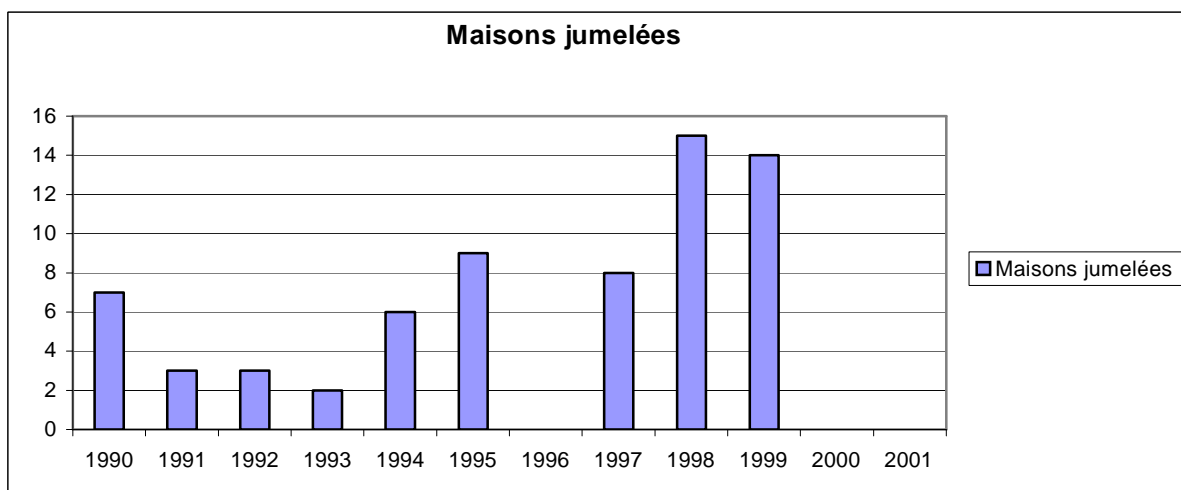
Les effets de la reprise économique, qui ont contribué à redonner confiance aux consommateurs et aux investisseurs, et la baisse des taux d'intérêt sont aussi naturellement à la base de la croissance constatée. Les efforts déployés dans les domaines du conseil et de l'aide au projet, notamment par le biais de la publication d'une nouvelle brochure "Permis de construire – Indications et conseils pratiques" et par la mise en place d'un nouveau processus identifiant clairement les étapes à suivre, les délais et les responsabilités, ont également contribué à faciliter le déroulement des procédures.

7.3 Maisons individuelles et jumelées réalisées

Les deux graphiques ci-dessous présentent l'évolution du nombre de maisons individuelles et jumelées construites à Delémont depuis 1990. L'évolution très positive, constatée depuis 1994, est le résultat d'une politique dynamique menée depuis plusieurs années en matière de planification, d'une part, par l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de terrains mis sur le marché et, d'autre part, par la mise en œuvre et la concrétisation de nombreux plans spéciaux, afin de tirer un profit maximum de la reprise économique.



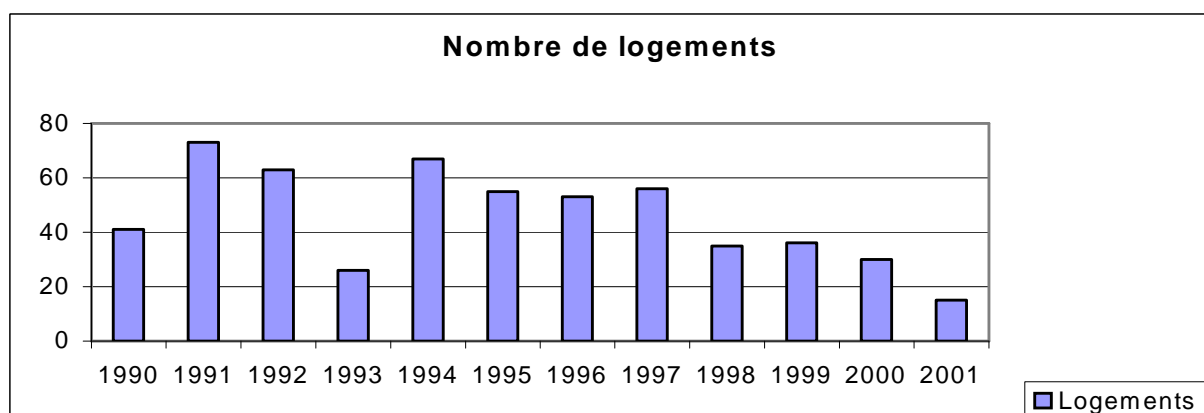
Le nombre de maisons individuelles construites en 2001 se situe dans la moyenne des 5 dernières années et constitue le deuxième meilleur résultat atteint depuis plus de 10 ans. L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – peut être qualifiée d'excellente, puisque plus de 100 parcelles sont à ce jour sur le marché, à des conditions financières nettement plus attractives que par le passé. En effet, grâce au jeu de l'offre et de la demande, des terrains équipés sont accessibles à partir de Fr. 170.--/m² dans plusieurs secteurs de la ville particulièrement bien situés.



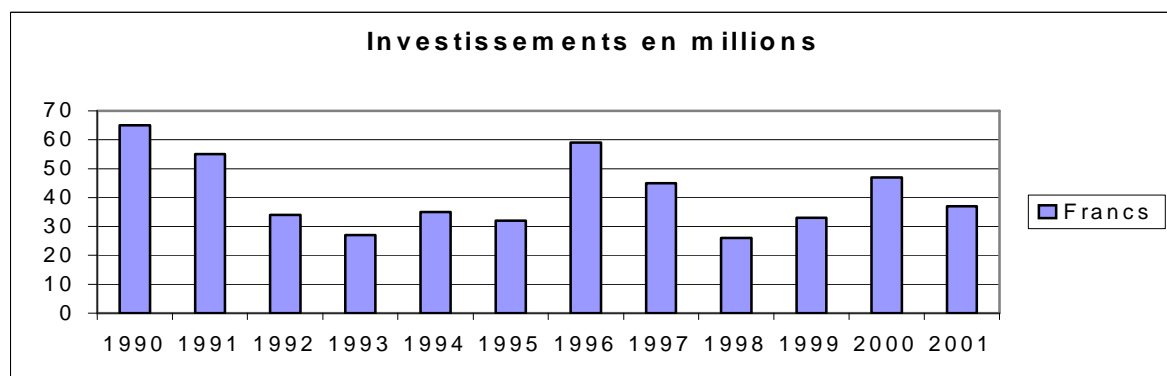
Le nombre de maisons jumelées construites chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement – pour ne pas dire exclusivement – des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. Comme en 2000, aucun permis pour des maisons jumelées n'a été délivré en 2001, quand bien même de nombreux terrains équipés sont à disposition dans ce but. Ce résultat est la conséquence d'une très faible demande.

7.4 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



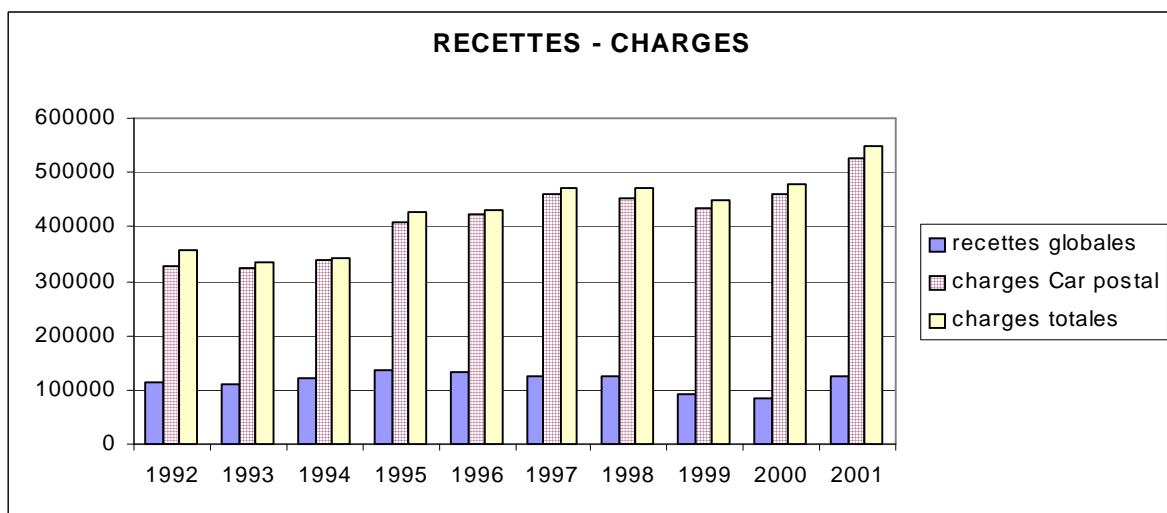
L'année 2001 est caractérisée par une baisse importante du nombre de logements construits. Par rapport aux années précédentes, la chute du nombre de logements réalisés se poursuit : elle traduit une réduction des engagements des milieux immobiliers, les caisses de pension en particulier, qui préfèrent investir dans d'autres domaines.



Le montant des investissements est en légère diminution par rapport à l'année 2000 mais reste toutefois dans la moyenne des cinq dernières années.

7.5 Transports urbains delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre de prestations des Transports urbains delémontains (TUD), en collaboration étroite avec le Centre régional des cars postaux.



Suite à la révision faite en 2000 du contrat d'exploitation des TUD, qui lie la Municipalité de Delémont et Car postal, une évaluation objective de l'ensemble des prestations a pu être réalisée, pour la première fois, en 2001. Les résultats de cette évaluation ont permis de constater que l'ensemble des prestations effectuées sont de bonne, voire d'excellente qualité. Des demandes d'amélioration ont été formulées auprès de Car postal, en particulier dans les domaines suivants :

- réduction du nombre de refus liés à Publicar (étude d'un doublement du minibus à certaines heures);
- accroissement du nombre de voyageurs et des recettes (promotion et marketing);
- analyse de la satisfaction des clients (enquête par un organisme neutre);
- amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite;
- recours à des énergies diversifiées et renouvelables (bus à gaz ou au bioéthanol, par exemple);
- recherche de nouveaux sponsors publicitaires (accroissement des recettes).

	Recettes globales	Charges Car postal	Charges totales
1992	113463	326565	356185
1993	108837	324215	335889
1994	122142	337171	342388
1995	137448	408060	428525
1996	133971	424279	432130
1997	126627	458977	471015
1998	124015	452295	470105
1999	91886	433821	448249
2000	85554	460119	478518
2001	124906	527640	547487

Note : depuis 1999, les recettes globales provenant de la desserte du Centre professionnel situé à la Communance sont devenues caduques (réduction de recettes de Fr. 25'000.- par année).

Les statistiques 2001 permettent de constater, par rapport aux années précédentes, une nette amélioration :

- le nombre de voyageurs a augmenté, puisque les nouvelles statistiques mises au point, basées sur le nombre de personnes effectivement transportées (et non plus sur les titres de transport vendus) a permis de dénombrer environ 115'000 voyageurs;
- les recettes ont connu une forte croissance de près de 46 % (grâce aux rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'indemnisation négociée dans le cadre de l'adhésion à la Communauté tarifaire jurassienne – Abonnement "Vagabond");
- les charges ont été maîtrisées, compte tenu des nouvelles courses qui ont été mises en place depuis le 10 juin 2001 (desserte des nouveaux trains "à la demi-heure" en provenance de Bienne et de Berne notamment);
- le taux de couverture (23 % environ) est tout à fait réjouissant puisqu'il est supérieur, de plusieurs points, à la moyenne cantonale.

STATISTIQUES PUBLICAR			
	Nombre total voyageurs	Moyenne par jour	Personnes refusées par mois
janvier	1610	51	59
février	1414	50	68
mars	1679	54	86
avril	1496	49	78
mai	1570	50	73
juin	1382	46	95
juillet	1369	44	56
août	1255	40	54
septembre	1359	45	101
octobre	1314	42	76
novembre	1480	49	124
décembre	1612	52	159
moyenne	1461	47	85

Le bilan de la seconde année de fonctionnement du Publicar urbain est positif : en effet, aux heures dites "creuses", environ 1'500 personnes sont transportées chaque mois. Ce succès confirme la nécessité de développer des transports publics plus souples et moins coûteux, en terme de rapport "qualité/prix". Victimes d'une demande importante à certaines heures, des appels ne peuvent pas être satisfaits : environ 85 personnes sont ainsi refusées chaque mois. Il est donc nécessaire de mener une étude afin d'introduire, à certaines heures, un deuxième véhicule.

7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 6 reprises au cours de l'année 2001, sous la présidence de M. Marcel Vuerich. La commission a traité les principaux permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle a notamment pris connaissance de plusieurs projets importants pour le développement de la ville, notamment les aménagements extérieurs liés à la nouvelle Migros (dans le secteur "Maltière") et à la nouvelle construction CERJO (nouveau bâtiment au Sud des voies). Elle a préavisé les plans spéciaux suivants qui permettront, à court et à moyen terme, d'améliorer l'offre de terrains équipés à Delémont : "Louvière Nord", "Mexique Ouest – Secteur HAI" et "Extension de la Communance" (projet de modification du plan de zones 1 "Bâti").

La commission a également préavisé et suivi le déroulement de plusieurs dossiers concernant l'amélioration du patrimoine immobilier, à savoir, notamment : la rénovation du Château, le projet de rénovation de la piscine (demande de crédit), le projet des Prés Roses (terrains et vestiaires), l'amélioration des alentours de l'école des Moissons et la chapelle du Vorbourg (accessibilité).

D'autres dossiers importants ont également été étudiés, en particulier, le projet de réaménagement de la Place de la Gare, la définition des prestations des TUD, les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement, la nouvelle brochure d'information liée aux permis de construire (amélioration de la coordination et

du suivi des procédures), l'amélioration de la "sécurité sur le chemin de l'école" et les remaniements parcellaires "Delémont Ouest", "Delémont Sud" et "Rossemaison – Delémont – Courtételle". La commission a enfin participé aux consultations relatives à la Conception directrice cantonale de l'aménagement du territoire et à la révision du plan sectoriel cantonal des chemins de randonnée pédestre.

7.7 Commission de la Vieille Ville et bilan des Etats-généraux

L'année 2001 a été marquée, en ce qui concerne la politique de réaménagement et de redynamisation de la Vieille Ville, d'une part, par la réalisation des travaux de la rue de la Préfecture (Commission spéciale "Vieille Ville – rue du 23-Juin") et, d'autre part, par l'organisation des premiers Etats-généraux de la Vieille Ville, au printemps 2001. Dans ce contexte, la Commission de la Vieille Ville ne s'est pas réunie en 2001, la coordination étant temporairement assurée par d'autres commissions.

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement s'est ainsi consacré au suivi des Etats-généraux de la Vieille Ville, en collaboration étroite avec les autres départements concernés (Mairie et Travaux publics en particulier). La Municipalité de Delémont a, dans ce sens, mis en place de nombreuses mesures afin de renforcer l'attractivité de la Vieille Ville, notamment : amélioration de la signalisation et de l'accessibilité (trafic privé et transports publics), courses spéciales des Transports urbains delémontains (TUD) lors de manifestations particulières (Festival Notes d'Equinoxe, Marché de Noël, etc.), étude d'une liaison Serpentine depuis la nouvelle Migros, aide financière et appui logistique (bancs, signalisation, etc.) pour les animations (Marché aux puces en particulier), implantation de la foire à la rue du 23-Juin et plaquette de promotion des atouts de la Ville de Delémont et de la Vieille Ville en particulier.

7.8 Commission spéciale "Place de la Gare"

La Commission spéciale "Place de la Gare" a siégé à 5 reprises au cours de l'année 2001, sous la présidence du Conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2001 a été marquée par la poursuite de l'étude de l'avant-projet "Place de la Gare 2003", qui prévoit une réorganisation des circulations et du stationnement ainsi qu'un réaménagement des espaces publics. La commission, composée de toutes les parties concernées (habitants commerçants, restaurateurs, représentants de Car postal et des CFF) s'est en particulier penchée sur les questions suivantes : mise au point du concept d'aménagement, choix de principe des matériaux, de l'éclairage public et de l'arborisation, étude d'un couvert voyageurs sur la Place de la Poste, coordination avec les travaux d'amélioration des structures d'accueil de la Gare CFF et programme de travail en vue de la réalisation des travaux. Le Conseil de Ville se prononcera sur la demande de crédit en 2002 et la votation populaire, sur cet objet, aura lieu en 2003.

7.9 Commission spéciale "Nature et paysage"

La Commission spéciale "Nature et paysage", présidée par le Conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement et composée des différents milieux directement concernés, a siégé à 2 reprises en 2001. Différents dossiers ont été traités dont, notamment, les modalités liées à l'abattage et à la taille des arbres, l'amélioration de la pinède du Bambois, la mise en place de diverses mesures de protection et d'amélioration du patrimoine naturel et paysager (notamment à la Combe du Vorbourg, aux Adelles, au Plain de la Montagne et au Domont) et l'examen de divers permis touchant des objets naturels protégés.

7.10 Commission de construction du Château

La Commission de construction du Château a siégé à 11 reprises au cours de l'année 2001, sous la présidence du Conseiller communal responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2001 a été marquée par la poursuite des travaux de rénovation liés au crédit de 7.2 mios voté par le peuple en 1999. Les principaux travaux réalisés en 2001 sont les suivants : à l'extérieur, la charpente, la ferblanterie, la couverture, la pierre naturelle, la maçonnerie et la peinture; à l'intérieur, l'aménagement des classes (nouvel éclairage, pose des stores intérieurs), le remplacement de toute l'installation électrique, la pose d'une détection incendie et une installation informatique en prévision de TIC 2000. Dans les corridors, un nouveau carrelage a été posé au 2^{ème} étage, tandis que le sol en pierre naturelle du 1^{er} étage a été rénové.

D'une manière générale, à l'exception de la découverte d'un champignon dans certains endroits particulièrement cachés et obscurs de la charpente, les travaux de déroulent selon le programme établi et en respectant le budget voté par le peuple.

x x x x x x x x x x

TABLE DES MATIERES

Page

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

	Préambule	2
1.1	Corps électoral	3
1.2	Conseil de Ville	3
1.3	Conseil communal	4
1.4	Administration générale et Secrétariat communal	4
1.5	Informatique	4
1.6	Personnel	5
1.7	Fonds promotion économique	7
1.8	Archives	7
1.9	Commission de conciliation en matière de bail	8
1.10	Contrôle des habitants	8
1.11	Jumelages	11
1.12	Commission de la mairie	11
1.13	Service de police	12
1.14	Corps des sapeurs-pompiers (CSP)	15
1.15	Protection civile	17

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

	Introduction	19
2.1	Logement	19
2.2	Aide sociale	19
2.3	Mesures tutélaires	19
2.4	Allocations de fin d'année	20
2.5	Bourses et prêts	20
2.6	Commissions	20
2.7	Office de l'emploi	20
2.8	Agence AVS	21
2.9	Maison de l'enfance	21

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

3.1	Généralités	24
3.2	Sports	24
3.3	Culture	25
3.4	Jeunesse	26
3.5	Bibliothèques et Ludothèque	27
3.6	Galerie Paul-Bovée	29

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

4.1	Commission des services industriels	30
4.2	Service des eaux	30
4.3	Service de l'électricité	31
4.4	Service du gaz	32
4.5	Délégation à l'énergie	33

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

5.1	Facturation des taxes communales	37
5.2	Déclarations d'impôts 2000	37
5.3	Commissions	39
5.4	Ecoles primaire et enfantine	39
5.5	Ecole secondaire : Collège	40

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1	Considérations générales	42
6.2	Service des travaux publics	42
6.3	Commissions permanentes	45
6.4	Commission spéciale « Vieille Ville – Danse sur le Doux »	45

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

7.1	Considérations générales	46
7.2	Permis délivrés	47
7.3	Maisons individuelles et jumelées réalisées	48
7.4	Montants investis et logements construits	49
7.5	Transports urbains delémontains (TUD)	50
7.6	Commission de l'urbanisme et de l'environnement	51
7.7	Commission de la Vieille Ville et bilan des Etats-généraux	52
7.8	Commission spéciale « Place de la Gare »	52
7.9	Commission spéciale « Nature et Paysage »	52
7.10	Commission de construction du Chateau	52